

LEJEUNIA

REVUE DE BOTANIQUE

Nouvelle série N° 179

Octobre 2005

ESSAI DE DÉLIMITATION DES TERRITOIRES PHYTOGÉOGRAPHIQUES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SOMME (FRANCE)

par

J. R. WATTEZ ⁽¹⁾

avec la collaboration de J. DÉSIÉ ⁽²⁾

Résumé

Faisant suite à la délimitation de territoires phytogéographiques dans la région Nord/Pas-de-Calais, une tentative similaire a été entreprise pour le département de la Somme. Trois grands ensembles ont été distingués : le littoral, les milieux humides, les plaines et collines de l'intérieur; au sein de ceux-ci, plusieurs territoires phytogéographiques ont été reconnus, compte tenu du substrat, des données climatologiques (essentiellement la pluviosité) et surtout de la répartition des espèces; les plus significatives ont été citées. Le choix de dix cartes de répartition en réseau de plantes vasculaires à répartition typique dans le département de la Somme illustre les caractéristiques phytogéographiques de ce territoire.

Summary : *Delimitation of the phytogeographical territories in the department of Somme (France).*

Following the delimitation of the phytogeographic districts of the Nord/Pas-de-Calais Region (France), a similar study is undertaken for the "Département de la

⁽¹⁾ Jean-Roger WATTEZ : 14, rue François Villon, F-80000 Amiens, France.

⁽²⁾ Joëlle DÉSIÉ : Centre de Ressources Cartographiques, U.P.J.V. Campus, F-80000 Amiens, France.

Somme". Three main entities were distinguished : coastal areas, wet areas, and inland plains and hills, within which several phytogeographic districts were recognized. These districts were mainly identified based on species distributions, but data on soil and climatic conditions (mostly rainfall) were also taken into account. Ten species of vascular plant distribution maps were selected to illustrate the phytogeographical characteristics of the study area.

I. INTRODUCTION

L'étude réalisée par TOUSSAINT, HENDOUX & LAMBINON (2002) concernant les territoires phytogéographiques de la région Nord/Pas-de-Calais représente une synthèse de très nombreuses données anciennes et plus récentes sur les plans floristique, cartographique, écologique concernant les deux départements français les plus septentrionaux, à savoir le Nord et le Pas-de-Calais.

Cette synthèse phytogéographique m'a incité à envisager la réalisation d'une mise au point similaire sur un territoire faisant partie de la région administrative de Picardie mais contigu à la région Nord/Pas-de-Calais, en l'occurrence le département de la Somme que je parcours depuis une trentaine d'années; peu à peu, j'ai pris conscience que le tapis végétal de la Somme est plus diversifié qu'il ne le paraît de prime abord.

Les documents les plus intéressants sur le plan biogéographique seront cités dans la bibliographie, laquelle ne reprendra pas, tant s'en faut, l'ensemble des données floristiques ou phytosociologiques concernant le département de la Somme; s'y ajouteront dix cartes de répartition en réseau de plantes vasculaires, publiées par l'Institut floristique franco-belge (I.F.F.B.) à la réalisation desquelles j'ai activement participé, en collaboration avec M. Douchet et A. Wattez.

Tirant parti de l'étude précitée de TOUSSAINT et al., j'ai suivi grosso modo le plan retenu par ces auteurs de façon à réaliser cet « essai ».

II. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La superficie du département de la Somme est d'environ 6250 km²; le territoire est scindé en quatre arrondissements : Amiens (ayant absorbé Doullens), Abbeville, Péronne, Montdidier et en 46 cantons; en 2004, la population est d'environ 628 000 h. Sur sa plus grande largeur, le département atteint 140 km et sur sa plus grande hauteur 76 km; sa façade littorale s'étend sur une cinquantaine de km.

Le département porte le nom d'un fleuve côtier, long d'environ 240 km, prenant sa source au nord-est de St-Quentin, dans l'Aisne, et qui le traverse de part en part, du sud-est au nord-ouest; son cours s'achève dans un

vaste estuaire connu sous le nom de « Baie de Somme »; depuis le début du XIXe s., la Somme est canalisée depuis Ham jusque St-Valery.

Le phytogéographe ROISIN (1969) a eu le mérite de distinguer au sein du vaste domaine atlantique un sous-domaine dit : « médio-atlantique », s'insérant « entre le Massif Armoricain, la région parisienne où les influences atlantiques perdent beaucoup de leur caractère et le nord-est de notre pays [la Belgique] où commencent à s'affirmer les tendances boréales ». Le même auteur précise que :

« ce territoire homogène et parfaitement individualisé ... est essentiellement caractérisé :

- par la grande abondance et la remarquable luxuriance d'*Endymion nutans*
- et l'exceptionnelle vigueur du hêtre ».

Au sein du sous-domaine médio-atlantique, ROISIN distingue plusieurs districts et le département de la Somme s'insère dans « le district picardo-brabançon, avec toute la Picardie, le Boulonnais et sa cuesta »; cependant, ce district a été ultérieurement scindé, comme l'indiquent les auteurs de la cinquième édition de la « Nouvelle Flore de la Belgique... » (LAMBINON et al.) (2004).

Toutefois, je préciserai ultérieurement que le sud et l'est du département de la Somme jouissent de conditions climatiques plus continentales qui les rapprochent du « district de l'Oise ou de l'Ile de France, comportant la partie intérieure plus chaude de la Picardie, le Laonnois, le Valois », dont la flore est plus riche en éléments thermophiles et médio-européens.

III. LE MILIEU

1. Le substrat

Le socle sur lequel repose la Picardie occidentale et tout particulièrement le département de la Somme est presque entièrement constitué de craie blanche, essentiellement sénonienne, plus rarement turonienne; en outre des poches de craie phosphatée ont été découvertes et exploitées çà et là. Cette uniformité du substrat fournit au paysage régional ses traits essentiels, comme l'a bien observé DEMANGEON (1925) : « formes aux contours adoucis, pentes souvent étagées par des rideaux, sol blanchâtre d'un calcaire perméable et sec ». PINCHEMEL (cité par BOURNÉRIAS & WATTEZ 1990) souligne qu'il s'agit « d'un paysage homogène, humanisé ». De petites carrières exploitant la craie ont été ouvertes en maints endroits; elles ont permis l'implantation de communautés pionnières, xérophiles, originales.

Le substrat crayeux est fréquemment recouvert par une couche plus ou moins épaisse de limons pléistocènes; la superposition des limons sur la craie explique la fertilité des plateaux picards, tel celui du Santerre.

Toutefois, la décalcification du substrat crayeux amène la formation d'une couche brunâtre d'argile à silex, imperméable et malaisée à travailler. La couverture forestière y est demeurée en place plus fréquemment qu'ailleurs; aussi DEMANGEON souligne-t-il que : « l'argile à silex entre-t-elle dans le paysage comme un élément puissant de différenciation géographique ». Les prairies y sont également beaucoup plus fréquentes que sur la craie blanche.

Par contre, les témoins tertiaires demeurent rares et localisés; on les rencontre principalement sur les limites départementales; par exemple, au nord-ouest, entre St-Valery et Boismont, au sud, à proximité de La Faloise, au sud-est, dans la région de Rollot; il en est de même pour les vastes poches de sables du Santerre. « Les lambeaux de sables recueillent les échantillons de la flore indigène » acidiphile, observe DEMANGEON. Toutefois, en maints endroits, les anciens sites d'extraction des sédiments sableux ont été récupérés et servent désormais à entreposer les gravats et les ordures ménagères...

Rappelons que d'importants lits de tourbe noire se sont progressivement déposés dans le cours des rivières (Avre, Noye) et des fleuves côtiers (Somme et Authie); nous aurons l'occasion de le préciser. Le substrat diversifié du littoral sera pris en compte ultérieurement.

2. Le climat

À l'occasion de la réalisation de la carte « climats » de l'Atlas de Picardie (1976), DÉSIÉ notait : « le trait essentiel du climat semble être la modération, douceur des températures moyennes, voisines de 10°, modération habituelle des hivers (sauf exception 1985) ainsi que des étés, hormis quelques années « torrides » (1976 et 2003), pluviométrie modérée et bien répartie toute l'année ».

Il va de soi que l'influence océanique est plus marquée sur le littoral que dans l'intérieur des terres; inversement les effets de la continentalisation du climat se manifestent au sud et surtout au sud-est du département. Il apparaît nettement que, dans un territoire où le relief est peu marqué, la pluviosité représente le facteur climatique prédominant.

La carte résumant trente années d'observations méthodiques (fig. 1) révèle des disparités assez nettes entre les secteurs moins pluvieux, situés au sud et au sud-est de ce même département de la Somme. Dans le Sud-Amiénois, certaines années se sont révélées particulièrement sèches; en 1962, les précipitations ne furent que de 473 mm à Oresmaux; en 1976, elles n'atteignent que 339 mm à Boves et 357 mm à Ailly-sur-Noye. Inversement, les précipitations exceptionnelles des années 1999, 2000 et surtout 2001 ont entraîné dans la vallée de la Somme des inondations dont on avait perdu le souvenir; à Abbeville, « le cumul sur les trois dernières années (3094 mm) correspond à plus de quatre années de précipitations ! » (in Bulletin climatologique de la Somme, 2001).

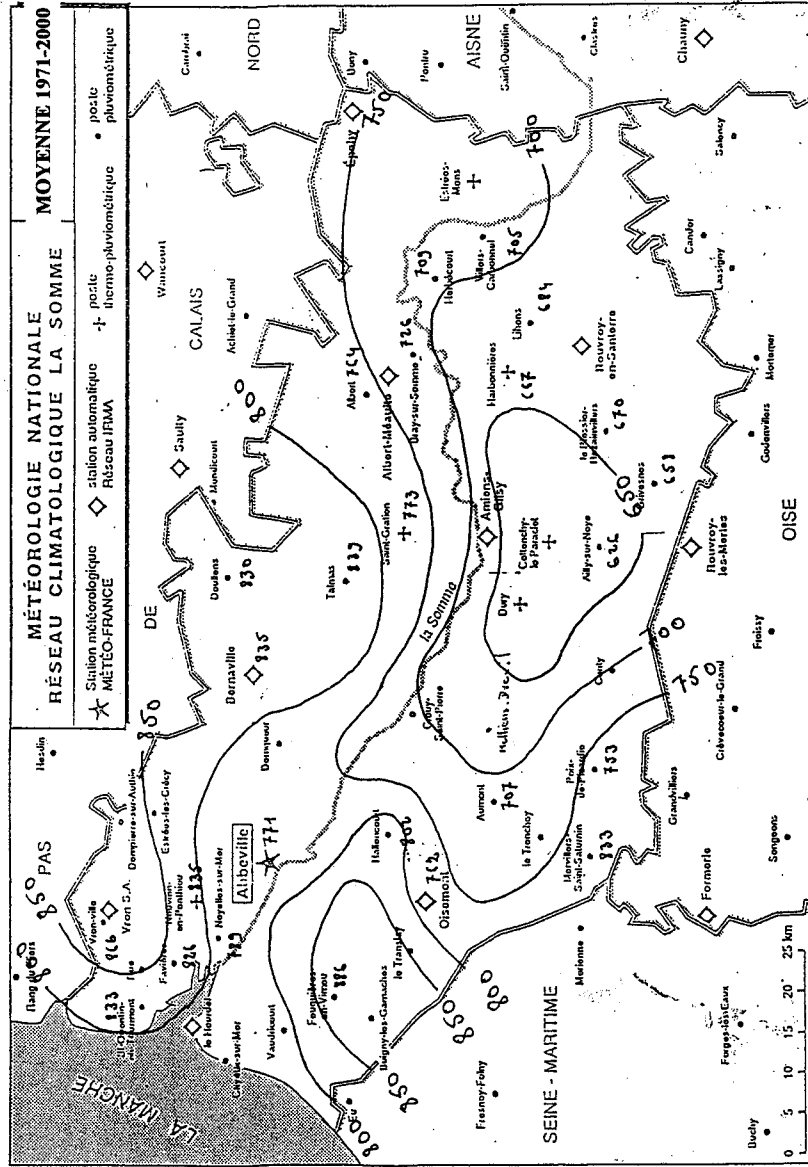


FIG. 1. - Carte pluviométrique

L'impact de l'effacement de l'influence océanique sur la végétation est incontestable et l'occasion sera donnée de le souligner. En outre, la topographie locale est en mesure d'induire des modifications profondes dans le tapis végétal; la flore thermophile des « larris » ensoleillés dominant la vallée de la Somme s'oppose à celle des secteurs marécageux sous-jacents, où subsistent plusieurs espèces « nordiques » au sein de la flore palustre.

3. Le paysage

Compte tenu du mode d'exploitation ancestral, les géographes distinguent traditionnellement trois grands types de paysages dans les plaines européennes : la sylva, l'ager et le saltus.

- à la sylva, correspond le manteau forestier
- à l'ager, les parcelles cultivées
- au saltus, les terrains de parcours, entretenus par les animaux herbivores.

Comment se répartissent ces trois éléments du paysage en Picardie occidentale, plus précisément dans ce que l'on désigne depuis plus de deux siècles sous le nom de « département de la Somme » ?

- le manteau forestier (sylva)

La Somme est le moins boisé des trois départements composant la Picardie administrative; son taux de boisement est seulement de 8,5 %. La propriété forestière privée l'emporte de loin sur les forêts domaniales; seule la forêt de Crécy (plus de 4000 ha) offre une réelle ampleur; les autres boisements sont disséminés. ROISIN (1969) note à juste titre que « dans le département de la Somme, la forêt s'y résout en une poussière de boqueteaux et de petits bois disséminés au milieu d'une région agricole fertile ».

Cet émiettement atteste de la destruction progressive et multiséculaire du manteau forestier, qui recouvrait encore la France septentrionale au début du premier millénaire de l'ère chrétienne. Les modes d'exploitation des forêts picardes ont varié selon les époques; futaie, taillis, taillis sous réserve ont tour à tour été pratiqués; dans l'ensemble, les replantations à l'aide d'espèces allochtones n'ont pris qu'une ampleur relative. Aussi peut-on reprendre l'opinion émise par ROISIN (1969) concernant les massifs forestiers du nord-ouest de la France : « sans vouloir prétendre que [les hêtraies-chênaies atlantiques] reflètent encore dans leur état actuel la composition et la structure de la sylve primitive, il est néanmoins permis d'admettre que leur végétation spontanée n'a pas été foncièrement altérée et que les associations végétales existantes sont souvent – en futaie – proches de leur état d'équilibre avec le milieu ambiant ». Par contre, on doit déplorer l'importance des plantations « géométriques » de peupliers effectuées dans les vallées, ce qui banalise fortement la flore palustre.

- les cultures (ager)

D'année en année, les parcelles cultivées voient leur superficie augmenter au point d'occuper la presque totalité des territoires de certains secteurs dont le sol est particulièrement fertile, tel le Santerre.

Compte tenu de l'orientation productiviste de l'agriculture moderne, il est vain d'y rechercher d'authentiques messicoles; celles-ci ont subi une régression considérable. Par contre, les nitratoxytes et les rudérales prolifèrent non seulement dans les champs et sur les lisières mais également dans les chemins, sur les coteaux ou les « rideaux », c'est-à-dire les talus séparant les cultures ou dominant les routes départementales et vicinales; plusieurs plantes calcicoles intéressantes, sinon rares y étaient habituellement implantées : *Eryngium campestre*, *Melampyrum arvense*, *Rhinanthus* div. sp.

- les terrains de parcours (saltus)

Localisées habituellement sur les versants « pentus » dominant les grandes vallées sèches, les pelouses calcicoles que les Picards appellent des « larris » résultent d'une exploitation brutale de la forêt, suivie d'un pâturage extensif, multiséculaire, assuré par les herbivores (bovins et ovins).

La richesse floristique des pelouses calcicoles est remarquable; la plupart des plantes héliophiles et thermophiles de répartition méridionale y sont localisées; la liste suivante est loin d'être exhaustive : *Teucrium chamaedrys*, *Globularia bisnagarica*, *Seseli montanum*, *S. libanotis*, *Linum tenuifolium*, *Hippocrepis comosa*...; *Pulsatilla vulgaris* et *Anthericum ramosum* constituent des peuplements importants dans certains sites privilégiés.

Toutefois le recul d'un mode d'exploitation traditionnel entraîne la prolifération de Graminées sociales (*Brachypodium pinnatum*, *Bromus erectus*, *Arrhenatherum elatius*) « étouffantes », puis l'implantation d'arbustes pionniers : cornouillers, prunelliers, viornes, aubépines. Une place à part dans cette recolonisation revient au genévrier (*Juniperus communis*) qui colonise activement certains sites et parvient à recouvrir presque entièrement les « larris ». La vigueur du genévrier en Picardie occidentale est à souligner car cette espèce est considérée comme rare et même en régression dans des régions ou des pays voisins (Grande-Bretagne, Belgique). Fourrés et halliers annoncent la réinstallation d'une végétation forestière climacique, la hêtraie calcicole (WATTEZ & DE FOUCAULT 1984).

4. La terminologie des « terroirs »

Comme dans le Nord et le Pas-de-Calais, un certain nombre de noms de « terroirs » ont été en usage en Picardie occidentale, devenue l'actuel département de la Somme. Aussi est-il possible de mentionner les désignations suivantes (de l'ouest vers l'est du département) : Marquenterre, Bas-champs

de Cayeux, Val d'Authie, Ponthieu, Vimeu, Doullennais, Pays de Poix, Pays des Coudriers, Nord-Amiénois, Pays des coquelicots, Sud-Amiénois, Val de Selle, Val de Noye, Santerre, Vermandois occidental, Pays de Rolot.

Il importe de souligner que les termes précités :

- reprennent parfois les noms d'anciens fiefs de l'Ancien Régime (le Ponthieu par exemple), sans se calquer sur leurs limites historiques;
- correspondent à des noms de « pays », terme administratif de création récente dont l'usage se généralise.

IV. LES TERRITOIRES PHYTOGÉOGRAPHIQUES (Fig. 2 h.t.)

A – Le littoral

Bien que sa longueur n'excède guère 60 kilomètres, le littoral picard est particulièrement diversifié; compte tenu de la nature du substrat, quatre milieux différents se succèdent et s'interpénètrent :

- 1) les falaises de craie qui s'étirent depuis Mers-les-Bains jusqu'à Onival, dans le prolongement de celles du Pays de Caux;
- 2) l'ensemble des Bas-Champs de Cayeux;
- 3) un important ensemble dunaire dont le développement optimal se situe au nord de la Baie de Somme;
- 4) les estuaires de l'Authie et surtout de la Somme.

1. Les falaises littorales et leurs abords

Les hautes falaises de craie caractéristiques du Pays de Caux se prolongent sur quelques kilomètres jusqu'à Onival. La flore phanérogamique peine à s'y implanter tant ces parois sont instables; toutefois *Senecio cineraria* et *Brassica oleracea* subsp. *oleracea* parviennent à s'enraciner localement, constituant des peuplements photogéniques; les friches à fromental sommitales hébergent fréquemment *Ulex europaeus*.

Une place à part revient au lieu dit « Bois de Cise » qui représente en fait une « valleuse » boisée, heureusement aménagée depuis le XIX^e siècle par des lotissements élégants évoquant la Normandie... *Hyacinthoides non-scripta*, *Ruscus aculeatus* et *Doronicum plantagineum* ne sont pas rares sous l'ombrage d'une hêtraie atlantique installée sur des sables décalcifiés (BON, 1967); certaines plantes ornementales sont naturalisées dans ce site pittoresque, tel *Symphytum tuberosum*.

La plupart de ces espèces ainsi que *Dryopteris affinis* subsp. *borreri* se retrouvent dans le bois de Rompval, proche de Mers-les-Bains.

2. Les Bas-Champs de Cayeux

Les Bas-Champs de Cayeux s'étendent depuis Onival jusqu'à la Pointe du Hourdel. L'accumulation des galets provenant des falaises normandes procure au site des Bas-Champs une physionomie particulière; rappelons que les galets sont l'objet d'une exploitation industrielle intensive.

Crambe maritima est actuellement l'espèce qui caractérise le mieux la flore des levées de galets littorales, alors que *Lathyrus japonicus* subsp. *maritimus*, jadis prospère, paraît éteint depuis les années 1940 (AYMONIN & WATTEZ, 1980); *Crithmum maritimum*, non signalé au XIXe siècle est désormais bien implanté, ainsi qu'*Atriplex glabriuscula*; par contre, *Polygonum oxyspermum* subsp. *raii* était méconnu jusqu'à une date récente.

Les levées de galets internes, ennoyées de sables, portent des pelouses rases où prospèrent *Festuca* div. sp., *Bromus* div. sp., *Glaucium flavum* et *Plantago coronopus*; des plages de *Silene vulgaris* subsp. *maritima* et de thymus, traditionnellement rapportés à *Thymus praecox* subsp. *ligusticus* (= *T. drucei*), tapissent le sol par places; le rare *Botrychium lunaria* y a autrefois été observé.

Plusieurs « pannes » arrière-littorales ainsi que le pourtour des vastes étendues d'eau du Hâble d'Ault abritent des populations importantes de rares Charophycées tels *Chara canescens*, *Tolypella glomerata* ...

3. Le massif dunaire

Entre l'Authie et la Somme, les superficies recouvertes par le sable sont si importantes qu'on ne saurait parler d'un « cordon » de dunes mais plutôt d'un massif dunaire ... Une description fine du tapis végétal de cet ensemble de dunes sortirait du cadre de cet « essai ». Il importe toutefois de distinguer :

– le haut de plage

la flore halo-nitrophile est dominée par *Cakile maritima* et *Salsola kali*.

– la dune embryonnaire

en voie de formation, marquée par la présence d'*Elymus farctus* subsp. *boreoatlanticus*, *Festuca juncifolia*, *Calystegia soldanella*.

– la dune vive

Celle-ci recouvre des superficies importantes; les monticules sableux se succèdent sur plusieurs km²; *Ammophila arenaria* leur procure une physionomie particulière; *Euphorbia paralias* et *Eryngium maritimum* accompagnent l'oyat; *Leymus arenarius* est beaucoup plus rare.

– la dune fixée

Dominée physionomiquement par des mousses, en particulier *Tortula ruralis* var. *ruraliformis*, elle sera grise ou verte selon la saison ... Elle est riche en thérophytes vernaies; les « petits trèfles » peuvent abonder localement : *Trifolium scabrum*, *T. dubium*, *T. subterraneum*, en compagnie de *Vicia lathyroides*, *Medicago minima*.

– la dune boisée

Les arbustes pionniers colonisent activement les formations herbacées sabulicoles que n'entretiennent plus depuis longtemps les herbivores et que ne tondent plus les lapins, décimés par la myxomatose. *Hippophae rhamnoides* est particulièrement envahissant; associé à *Ligustrum vulgare* ou à *Sambucus nigra*, il constitue des fourrés difficilement pénétrables. Le lyciet, *Lycium barbarum*, se naturalise çà et là, à partir des haies brise-vents, créées à la périphérie des jardinets entourant les villas.

– les « pannes » dunaires

Ce biotope précieux propre aux côtes de la Manche orientale et de la mer du Nord abrite bon nombre d'espèces rares et protégées : *Liparis loeselii*, *Littorella lacustris*, *Carex trinervis*, *Paranassia palustris*, *Centaurium littorale*, *Anagallis tenella*, *Teucrium scordium*, *Gentianella uliginosa*. Toutefois, le saule rampant des dunes, *Salix repens* subsp. *dunensis*, colonise activement ces dépressions, ce qui appauvrit la flore et nuit à certaines plantes herbacées pionnières, « parvo-caules ».

Insistons sur l'extension du banc de l'Islette, précédant la pointe de St-Quentin au nord de la baie de Somme; une végétation psammophile, xéro-philie à hygrophile s'y est peu à peu différenciée (TOUSSAINT 1997); l'anse Bidard recèle vraisemblablement la plus importante population de *Pedicularis palustris* du nord de la France; *Isolepis cernua* y a été observé.

4. Les estuaires

La diversité des prés salés qui recouvrent d'importantes surfaces dans les estuaires de l'Authie et de la Somme est remarquable au point d'avoir suscité plusieurs descriptions de leurs phytocénoses; contentons-nous de rappeler la distinction fondamentale existant entre les groupements végétaux de la slikke, régulièrement immergés et ceux du schorre, moins souvent baignés par l'eau de mer, parfois seulement recouverts lors de grandes marées. Parmi les espèces les plus dignes d'intérêt, mentionnons :

– au niveau de la slikke

- le genre *Salicornia* ⁽¹⁾ :
- deux « espèces » tétraploïdes, *S. fragilis* et *S. dolichostachya*, colonisent la haute slikke;
- les autres, diploïdes, sont implantées sur le schorre; ci-tons *S. europaea*, *S. obscura*, plus rarement *S. disarticulata*;
- *Suaeda maritima*;
- sans oublier cette plante étonnante, d'origine hybrido-gène, habituellement nommée *Spartina townsendii* (incl. *S. anglica*); des îlots importants de cette espèce conquérante colonisent les sables nus et contribuent activement à colmater l'estuaire.

– au niveau du schorre

La flore est plus diversifiée; citons :

- *Puccinellia maritima*, qui prospère et constitue des tapis denses, désignés sous le nom d' « herbus »;
- *Aster tripolium*, *Artemisia maritima* et *Limonium vulgare*, le lilas de mer, dont les inflorescences violacées tapissent le sol des prés salés en fin d'été;
- quant à *Halimione portulacoides*, il recouvre des surfaces très importantes; d'aucuns considèrent l'«*Obionetum* » comme une sorte de "micro-mangrove" nord-européenne; *Cochlearia anglica* y est récemment apparu;
- en baie d'Authie seulement, se remarquent au printemps les fleurs jaunes de *Tetragonolobus maritimus* et en septembre les tiges dressées, discrètes, d'une rare espèce nordique : *Halimione pedunculata*;
- *Honckenya peploides* se développe de préférence à la limite supérieure des prés salés, se trouvant en contact avec la dune; *Beta vulgaris* subsp. *maritima* prospère au pied des digues protégeant les polders arrière-littoraux.

En amont de l'estuaire de la Somme (grosso modo de Noyelles à Port-le-Grand) s'étend un secteur « poldérien », occupé par un ensemble de groupements prairiaux, à la fois méso-hygrophiles et subhalophiles au sein desquels persistent des plantes tolérant des eaux saumâtres; *Bolboschoenus maritimus*, *Juncus maritimus*, *Carex divisa* sont de celles-là.

Fossés et mares abritent de belles populations de « *Batrachium* », en particulier *Ranunculus baudotii*.

Compte tenu de l'influence de la marée, les derniers kilomètres du cours de l'Authie possèdent des berges boueuses sur lesquelles se remarque

⁽¹⁾ N.B. Pour les salicornes, le système de LAHONDÈRE (2004) a été suivi; toutefois, des problèmes taxonomiques et nomenclaturaux restent posés.

un bel étagement des groupements végétaux; d'aval en amont, s'efface progressivement la présence des halophytes. Rien de tel ne s'observe par contre le long de la Somme dont le cours a été endigué dès le début du XIX^e siècle, depuis Abbeville jusqu'à l'écluse de St-Valery; c'est là toutefois que s'est abondamment naturalisé *Leucojum aestivum*.

Quant à l'estuaire de la Bresle, il a tant souffert de l'industrialisation près de Mers-les-Bains et du dépôt de terres « rapportées » et de gravats qu'il n'offre plus guère d'intérêt ...

5. Remarques

- GÉHU, CARON & BON (1976) ont décrit la végétation des prés salés de la Baie de Somme.
- GÉHU & FRANCK (1982) ont réalisé une synthèse de la végétation du littoral du Nord et du Pas-de-Calais; les formations végétales décrites concernent également le littoral picard.
- WATTEZ & GÉHU (1988) ont rédigé un compte rendu détaillé d'une excursion sur le littoral picard.
- Compte tenu de l'existence de milieux « ouverts » sur le littoral, bon nombre d'espèces allochtones sont apparues; BON (2000) a établi la liste des plantes exotiques observées à St-Valery; soulignons l'implantation durable d'une espèce méridionale, *Chondrilla juncea*.

B – Les milieux humides

Plusieurs ensembles de milieux humides sont répartis dans le département de la Somme :

- les tourbières arrière-littorales du Marquenterre
- la basse vallée de l'Authie
- la vallée de l'Avre
- surtout, celle de la Somme où s'observe, sur plus de 80 km, une mosaïque de milieux palustres.

Leur composition floristique offre suffisamment de points communs pour justifier ce regroupement; la présence d'une couche plus ou moins épaisse de tourbe noire permet de comprendre les similitudes constatées dans la flore palustre des trois vallées mentionnées. Quant aux dépôts de graviers et de silex roulés (localement importants), ils témoignent de l'importance antérieure du débit des fleuves côtiers.

1. Les tourbières arrière-littorales du Marquenterre

Entre le rebord du plateau crayeux et l'ensemble des dunes littorales s'étend une longue dépression où s'observe un ensemble de marais tourbeux; la richesse des eaux en bases a induit la formation de tourbières dites « bas-

ses », correspondant à ce que les botanistes britanniques désignent sous le nom de « fens ».

Principalement localisés aux environs de Rue et entretenus par les chasseurs de gibier d'eau, les marais tourbeux du Marquenterre offrent un réel intérêt, du fait de leur richesse floristique et de la diversité de leurs phytocénoses (WATTEZ 1968).

Bon nombre de raretés de la flore palustre des régions planitiaires d'Europe occidentale y subsistent; mentionnons entre autres *Carex lasiocarpa*, *C. diandra*, *C. lepidocarpa*, *C. pulicaris*, *Schoenus nigricans*, *Cladium mariscus*, *Eleocharis quinqueflora*, *Potamogeton coloratus*, *Comarum palustre*, *Peucedanum palustre*, *Pedicularis palustris* et plusieurs utriculaires, en particulier *Utricularia intermedia*. Les orchidées palustres, telles que les *Dactylorhiza* (*D. incarnata*, *D. praetermissa*) y trouvent des conditions optimales de développement, ainsi que le rare *Liparis loeselii*, protégé au niveau européen. Les bryophytes sont également bien développées; si les sphaignes sont exceptionnelles, par contre les Hypnales palustres constituent de véritables tapis dans les secteurs les plus inondés; citons *Scorpidium scorpioides*, *Campylium stellatum*, *Drepanocladus* div. sp., *Calliergon giganteum*.

Une place à part revient au marais de Larronville-les-Rue, installé sur des dépôts marins sableux et caillouteux, décalcifiés; il s'en suit l'implantation (sur de bien modestes surfaces!) d'espèces acidiphiles, exceptionnelles dans le département de la Somme : *Genista anglica* (très raréfié), *Galium saxatile*, *Pedicularis sylvatica*, y compris *Calluna vulgaris*; dans les mares de ce site s'étalent *Juncus bulbosus*, *Isolepis fluitans* et *Calliergon cordifolium*.

L'originalité des tourbières du Marquenterre fait de cet ensemble un site majeur du patrimoine biologique de la Picardie.

2. La basse vallée de l'Authie

Y subsistent plusieurs marais tourbeux basiclines où se maintiennent, parfois difficilement, plusieurs raretés de la flore palustre : *Carex rostrata*, *C. diandra*, *Stellaria palustris*, *Comarum palustre*, *Menyanthes trifoliata*, *Pedicularis palustris* et *Ranunculus lingua*, encore localement abondant (WATTEZ 1994); une plante exceptionnelle en France y a récemment été observée, *Tephroseria palustris* (= *Senecio congestus*).

Si l'aménagement de prairies humides avait fait disparaître quelques espèces rares, signalées au XIXe s. (*Orchis palustris* et *Eriophorum gracile* entre autres), il avait facilité l'implantation de plantes discrètes, tel *Apium repens* qui a fortement régressé du fait de la prolifération des « roseaux », par suite de l'abandon progressif du pâturage dans les secteurs inondables; toutefois, le maintien de haies procure un certain caractère bocager aux parcelles demeurées « en herbe ».

3. La vallée marécageuse de l'Avre et de son affluent « les Trois Doms »

Toutes proportions gardées, celle-ci est comparable à la basse vallée de l'Authie; les botanistes du XIXe siècle avaient souligné la richesse floristique de plusieurs secteurs marécageux, se situant aux environs de Pierrepont, Boussicourt, Moreuil et plus en aval, vers Boves. *Sparganium natans*, *Hippuris vulgaris* y subsistent; par contre, *Carex lasiocarpa*, *Gentiana pneumonanthe* ont quasiment disparu; *Liparis loeselii* n'a pas été revu depuis plus d'un siècle. Dans l'ensemble, la richesse floristique de cette vallée s'est considérablement amoindrie; la prolifération des phragmites et les reboisements spontanés, du fait des saules cendrés, ou artificiels (plantation de peupliers) y ont fortement contribué.

Quant au marais St-Ladre proche de Boves (et de la gare de triage de Longueau!), sa particularité est de présenter une acidification superficielle de la tourbe noire ayant entraîné l'implantation de plusieurs espèces de sphaignes. Le site est désormais protégé et géré; ces mesures salutaires sont intervenues trop tard pour éviter la destruction d'une des rares stations planitiaies françaises d'*Huperzia selago*.

Un processus similaire d'acidification de la tourbe, induisant l'apparition de sphaignes (que ne mentionnaient pas les botanistes à la fin du XIXe s.) a été constaté près de Moreuil et de Thezy-Glimont.

4. La vallée marécageuse de la Somme

Le plus important des fleuves côtiers du nord de la France trace un sillon verdoyant dans l'ensemble du département (auquel il a donné son nom), depuis Ham, au sud-est jusqu'à St-Valery au nord-ouest en s'insinuant entre les plateaux fertiles du Santerre, puis de la région amiénoise, enfin entre ceux du Ponthieu et du Vimeu.

Le géographe DEMANGEON (1925) précise :

« Par la faiblesse de leur pente, par la largeur de leur fond plat, par l'épanchement continu de leurs sources, les vallées (telle celle de la Somme) sont devenues de véritables régions aquatiques ».

« L'eau ne parvient pas à s'écouler; incertaine, elle s'attarde en longs méandres et se répand en bras parasites chargés d'anastomoses... la Somme elle-même se sépare en bras nombreux... tous ces canaux peuvent être sans peine détournés, corrigés, divisés... tout est permis sur ces rivières tranquilles et condescendantes ».

« De vastes espaces offrent encore le spectacle d'une nature sauvage, abandonnée aux marais et aux roseaux »... ainsi qu'aux saules cendrés.

Le fait est que la vallée de la Somme offre une extraordinaire juxtaposition de plans d'eau, de milieux humides divers et de secteurs tourbeux; les prospecter n'est pas une mince affaire et leur richesse floristique demeure imparfaitement connue. L'exploitation de la tourbe a amené la création de plans d'eau (« chez intailles » dit-on en picard) dans lesquels la flore lacustre

n'a pas tardé à s'implanter puis à prospérer avant que la pollution des eaux – essentiellement d'origine agricole – ne la fasse dramatiquement régresser.

Bien peu d'hydrophytes subsistent dans les eaux troubles (parce que chargées de limons par suite de l'érosion des sols); *Nymphoides peltata* et *Luronium natans* ont probablement disparu ainsi qu'une Charophycée, *Nitellopsis obtusa*, alors que CAUSSIN (1912) citait de nombreux pointages de ces espèces; les potamots (*Potamogeton* div. sp.) ont fortement régressé de même que les *Ceratophyllum* et *Myriophyllum*; *Nymphaea alba*, *Nuphar lutea* et *Najas marina* paraissent résister à l'eutrophisation des eaux; la fougère *Thelypteris palustris* « ceinture » bon nombre de pièces d'eau.

Les grandes cariçaies dominées par *Carex paniculata*, *C. riparia*, *C. acutiformis* occupent des superficies importantes; *Cicuta virosa*, *Peucedanum palustre*, *Ranunculus lingua*, *Dryopteris cristata* y subsistent parfois.

Délaissées par le bétail, les prairies (trop...) humides ont été envahies par les joncs (*Juncus effusus*, *J. inflexus*, *J. subnodulosus...*), par *Glyceria maxima* ou par des carex (*C. disticha* en particulier), et surtout par de hautes herbes; des mégaphorbaies leur ont succédé; y prospèrent *Eupatorium cannabinum*, *Cirsium oleraceum*, *Filipendula ulmaria*, *Lysimachia vulgaris*; *Selinum carvifolia* et *Lathyrus palustris* s'y maintiennent difficilement; *Ophioglossum vulgatum* a pratiquement disparu.

La dynamique de la végétation s'est pleinement exprimée dans la vallée de la Somme; des phragmitaies étouffantes et paucispécifiques occupent des superficies importantes; quant aux fourrés de *Salix cinerea* et de *S. atrocinerea* ainsi que leurs hybrides, ils ont colonisé de vastes parcelles inondables, inexploitées et impriment désormais une physionomie particulière à la vallée.

Une place à part revient au site bien connu des Hortillonnages d'Amiens, aménagé depuis des siècles afin d'y pratiquer des cultures maraîchères; si le caractère pittoresque de ce milieu humide péri-urbain est indéniable, sa diversité floristique est assez faible et s'est fortement amoindrie (WATTEZ & SULMONT 1992). Dans les Hortillonnages, comme dans toute la vallée, des plantes allochtones se sont acclimatées et deviennent parfois invasives; tel est le cas de certains asters, d'*Azolla filiculoides*, de *Lemna minuta* et des jussies (*Ludwigia grandiflora*).

Séparant la Picardie de la Normandie, la vallée de la Bresle aurait pu figurer aux côtés des milieux humides précités. Du fait de la création de nombreuses ballastières, devenues autant de plans d'eau touristiques, cette vallée a beaucoup perdu de son intérêt; les prairies qui subsistent ne recèlent plus guère de plantes remarquables, à l'exception d'*Equisetum telmateia*, *Scorzonera humilis* et *Persicaria bistorta* (une station pour chaque espèce).

C – Les plaines et collines de l'intérieur du département

Bien que les informations qu'elles procurent demeurent assez générales, les cartes de végétation au 1/200 000^e, réalisées par le Service de la

Carte de la Végétation du C.N.R.S., basé à Toulouse sont précieuses car elles offrent une vue d'ensemble sur les principales « séries de végétation » présentes dans le territoire considéré; les cartes n° 8 (Abbeville) et n° 9 (Amiens) confirment cette impression.

Aux massifs forestiers appartenant à la série du hêtre (colorés en bleu sur les cartes) s'opposent les bois et forêts se rapportant à la série du chêne et représentés par diverses teintes vertes.

Bien que le département de la Somme soit peu contrasté sur le plan géologique et que le relief y demeure faible, cette distinction apparaît clairement; elle m'a incité à répartir en deux grands ensembles le territoire que j'ai désigné sous le nom de « Plaines et collines de l'intérieur du département »

- à l'ouest et au nord-ouest, un secteur occidental, sous influence océanique,
- à l'est et au sud-est, un secteur oriental où se manifestent progressivement des influences continentales dont le retentissement sur la végétation est incontestable.

Dans un cas comme l'autre, les secteurs précités ont été scindés en plusieurs « territoires » phytogéographiques dont les limites sont rarement faciles à fixer.

C, I. Le secteur occidental

Il importe de distinguer 4 entités.

1. Le Ponthieu

Ancienne petite province de la France féodale, le comté du Ponthieu se situe au nord-ouest du département de la Somme; il s'étendait autrefois jusqu'à la Canche et Montreuil en fit partie; depuis la création des départements, sa limite actuelle atteint le cours de l'Authie.

Le substrat crayeux est fréquemment recouvert par une couche d'argile décalcifiée (l'argile à silex) ou par des dépôts de limons, ce qui, compte tenu des pratiques agricoles modernes, entraîne une érosion des sols préoccupante.

Le climat est marqué par une influence atlantique nette; la pluviosité y est plus élevée qu'ailleurs, le village de Vron représentant l'une des localités les plus « arrosées » (866 mm/an; calculs réalisés sur 30 ans).

Les cultures céréalières et betteravières prédominent aux côtés de linieres, assez fréquentes; ceinturées de haies vives, les prairies persistent à la périphérie des villages, constituant un bocage dit « de proximité », diversifié sur le plan arbustif, particulièrement favorable à l'implantation du houx, *Ilex aquifolium* qui forme faciès dans certaines haies, lesquelles offrent un refuge aux plantes herbacées sylvatiques. Le Ponthieu recèle le plus important massif forestier du département, la forêt domaniale de Crécy (4000 ha); de surcroît, de nombreux bois se répartissent çà et là.

La flore présente un caractère sub-atlantique voire même atlantique prononcé; les espèces suivantes ont été observées :

- *Hyacinthoides non-scripta* (= *Endymion nutans*) prolifère dans la plupart des secteurs boisés, hormis dans les parcelles implantées directement sur le socle crayeux;
- *Digitalis purpurea* est bien développé dans certaines clairières de la forêt de Crécy; ses populations sont parmi les plus importantes du département.

Parmi les plantes sylvatiques à tendances acidiphiles, mentionnons *Hypericum pulchrum*, *Oxalis acetosella*, *Primula vulgaris*, *Lysimachia nemorum*, *Luzula multiflora*, *Carex pilulifera*, *Cytisus scoparius*; en forêt de Crécy, l'abondance de *Holcus mollis* procure un aspect printanier quasi prairial au sous-bois. *Ulex europaeus* est implanté en maints endroits.

Par contre, la flore calcicole thermophile est moins développée qu'ailleurs, compte tenu du climat plus frais, davantage pluvieux et de la nature du sol; toutefois, à l'ouest d'Abbeville, se situent les localités les plus nord-occidentales de *Pulsatilla vulgaris*.

La végétation forestière est marquée par la prédominance du hêtre, *Fagus sylvatica*, le plus souvent associé à la jacinthe des bois, formant l'*Endymio-Fagetum* décrit par les phytosociologues sigmatistes; les forêts de chênes et de hêtres (mêlées de charmes) sont localisés sur les limons sableux, filtrants, appauvris par le pluvio-lessivage.

Les particularités de la flore locale concernent également :

- *Catabrosa aquatica*, bien implanté sur les berges de la Maye, en aval de Crécy (WATTEZ 1988).
- *Allium ursinum* et *Fallopia dumetorum*, deux espèces rares dans la Somme, présentes en forêt de Crécy.
- *Cardamine bulbifera*, observé autrefois, mais non revu récemment, dans le bois de Boufflers.
- Surtout *Carex reichenbachii*, taxon méconnu, de répartition continentale, identifié assez récemment (LEGRAND 1990).

Dans les cultures céréalières et betteravières, *Glebionis* (= *Chrysanthemum*) *segetum* est régulièrement observé et paraît bien résister aux traitements herbicides qui se généralisent; les autres messicoles ont considérablement régressé.

2. Le Doullennais

Jouxtant le département voisin du Pas-de-Calais et désigné d'après le nom de la ville de Doullens (ancienne sous-préfecture), le Doullennais est un secteur davantage boisé que ne le sont les autres territoires identifiés dans le département de la Somme.

La pluviosité est relativement élevée (830 à 840 mm/an) mais elle est comparable à celle du Ponthieu voisin; toutefois, les effets des précipita-

tions se font sentir sur le socle crayeux en induisant la formation d'une couche d'argile de décalcification (l'argile à silex); ce substrat compact est favorable au développement d'*Ilex aquifolium* qui n'est pas rare en sous-bois; quelques espèces subacidiphiles (*Blechnum spicant* par exemple) apparaissent d'ailleurs çà et là.

Le paysage du Doullennais présente une certaine diversité; les cultures céréalières et betteravières y alternent avec un bocage dit de proximité, ceinturant les villages répartis sur les plateaux; le houx est présent dans la plupart des haies; il arrive qu'il prédomine localement et son feuillage persistant imprime une physionomie hivernale particulière aux pâturages entourés de haies. Les "larris" par contre sont peu nombreux; seuls ceux de Lanches, Occoches et Grouches-Luchuel ont une superficie importante; *Prunus spinosa*, *Cornus sanguinea* et *Viburnum lantana* les recolonisent activement; *Cornus mas* et *Prunus mahaleb* sont présents çà et là, par pieds isolés.

D'assez nombreux massifs font du Doullennais un secteur relativement boisé: mentionnons les bois de Canaples, de Longuevillette ainsi et surtout que le massif forestier de Luchoux auquel il faut adjoindre les bois de Robermont, de Watron et du Parc. La prédominance du hêtre dans les massifs forestiers de Vignacourt, Villers-Bocage et Bertangles justifie l'extension jusqu'aux abords d'Amiens du territoire phytogéographique du Doullennais. Les hêtraies atlantiques à sous-bois d'*Ilex aquifolium* prédominent; *Hyacinthoides non-scripta* forme des tapis printaniers spectaculaires. Il semble que les espèces forestières herbacées les plus intéressantes se localisent dans les grands vallons sous l'ombrage des frênaies; tel est le cas d'*Helleborus viridis* subsp. *occidentalis*, *Lathraea squamaria*, *Actaea spicata*, *Dipsacus pilosus* et *Carex strigosa* (ce dernier en forêt de Luchoux). *Pyrola minor* a été observé dans le bois de Ribeaucourt; *Vaccinium myrtillus* était signalé à la fin du XIXe siècle dans le bois de Robermont mais il semble que la myrtille n'ait pas résisté à un mode d'exploitation plus intensif de ce bois; l'abondance de *Pteridium aquilinum* atteste de l'acidité du substrat. Sur le bord de quelques ruisseaux, *Chrysosplenium oppositifolium* forme de petites banquettes; *C. alternifolium* est infiniment plus rare.

Coteaux et prairies recèlent également quelques espèces intéressantes sur le plan phytogéographique telles que *Colchicum autumnale* (beaucoup plus répandu dans l'Oise orientale et dans l'Aisne), *Seseli libanotis*, *Salvia pratensis*, *Vincetoxicum hirundinaria*; il en est de même pour les orchidées *Spiranthes spiralis* près de Lanches, *Orchis morio* (victime de produits herbicides) et *Coeloglossum viride* qui subsiste difficilement sur le « riez » de Remaisnil. *Verbascum nigrum* et *Pimpinella major* sont bien implantés dans certaines bernes routières.

Toutefois, l'originalité du Doullennais réside dans l'existence d'assez nombreuses « creuses », c'est-à-dire de petits ravins, progressivement creusés par les eaux de ruissellement lors de fortes pluies; ces milieux ombragés, frais sont très favorables à l'implantation de fougères sciaphiles; *Asplenium scolopendrium*, *Polystichum aculeatum* et *P. setiferum*, constituent

par places des populations spectaculaires. Les environs de Canaples offrent tout un ensemble de creuses encaissées qui – trop souvent hélas ! – deviennent le réceptacle, soit des résidus de la société de consommation, soit des surplus de produits phytosanitaires utilisés *larga manu* par les agriculteurs ...

Remarque

TOUSSAINT et al. (2002) ont désigné sous le nom d'Artois méridional le plateau qui s'étire entre l'Authie et la Canche, dans l'actuel département du Pas-de-Calais; ce territoire offre des points communs avec le Doullennais et comme ce dernier il faisait partie historiquement de la province de Picardie; pour cette raison, on doit le désigner sous le nom de Picardie septentrionale.

3. Le Vimeu et la rive nord du cours de la Bresle

Partie méridionale du Ponthieu et nommé d'après le nom d'un modeste cours d'eau, la Visme, ce terroir est assez bien individualisé et passait, à la fin du XVIII^e siècle pour le «canton le plus riche de Picardie» (selon DEMANGEON 1925). Il est de tradition de distinguer :

- le Vimeu occidental, sans grand relief et peu diversifié, du fait de ses activités industrielles traditionnelles (la serrurerie), ayant entraîné une urbanisation prononcée;
- le Vimeu oriental ou Vimeu «vert», plus vallonné, davantage boisé et où perdurent les activités agricoles; toutefois, j'ai préféré insérer la majeure partie du Vimeu «vert» (tel le secteur d'Airaines) dans un autre territoire. Par contre, j'ai associé au Vimeu la rive nord du cours de la Bresle et les coteaux qui dominent ce fleuve côtier, séparant la Picardie de la Normandie..

La pluviosité est élevée, atteignant 886 mm/an (sur trente années) à Feuquières et l'influence océanique prédomine; ses effets sont comparables à ce que l'on a précisé à propos du Ponthieu; *Ulex europaeus*, par exemple, colonise activement talus, coteaux et lisières forestières.

Aussi, la couverture forestière est-elle marquée par la prédominance des hêtraies; d'après la nature du sol (la craie étant parfois recouverte de limons), celles-ci peuvent présenter des aspects variés. *Ilex aquifolium* est fréquent en sous-bois; des tapis de *Hyacinthoides non-scripta* sont présents dans de nombreux massifs forestiers.

Parmi les espèces dignes d'intérêt, mentionnons :

- *Narcissus pseudonarcissus* davantage présent dans les prairies fraîches que dans les bois;
- *Actaea spicata*, rencontré sur les pentes boisées dominant la vallée de la Bresle;
- surtout, *Ruscus aculeatus*, bien implanté dans le bois de Bouvaincourt qui domine également cette vallée; hormis quelques pointages

isolés dans le Boulonnais, il semble qu'il s'agisse des localités les plus septentrionales de cette espèce méditerranéo-atlantique;

- *Digitalis purpurea* forme faciès dans les coupes forestières.

Les espèces acidiphiles sont localisées sur les poches sableuses proches de l'estuaire de la Somme, à savoir les environs de St-Valery et de Bois-mont; la présence de plages de *Calluna vulgaris* justifiait l'appellation de Bois des Bruyères près de St-Valery; toutefois, les ronces semblent les avoir remplacées; *Luzula forsteri* se maintient dans ce secteur.

Le site majeur de ce territoire est représenté par les pelouses calcicoles qui dominent le cours de la Bresle; soigneusement prospectées par DE BLANGERMONT & LIGER qui les ont décrites (1964), celles-ci ont une composition floristique remarquable. Les stations les plus occidentales de plantes telles que *Teucrium chamaedrys*, *Seseli libanotis*, *Globularia bisnagarica*, *Anthericum ramosum* y ont été observés, tandis qu'apparaissent sur les "larris" se rapprochant du littoral divers méso-hygrophyles : *Parnassia palustris*, plus rarement *Herminium monorchis* et *Tephroseris helenitis*. La richesse en Orchidacées des pelouses est assez exceptionnelle; *Spiranthes spiralis* est présent sur les coteaux du Val de Vismes, *Neotinea ustulata*, divers *Ophrys*, *Gymnadenia odoratissima* ont été observés ainsi que plusieurs rares *Epipactis* en milieu forestier. Ce patrimoine précieux est menacé par l'arrêt du pâturage sur les coteaux et par des changements profonds dans le mode d'ex-ploitation de ceux-ci.

Mention doit être faite de la présence inattendue d'*Alchemilla glaucescens* sur un unique coteau, proche de Sénarpont et surtout celle de *Calamintha nepeta* subsp. *spruneri*, dont les seules localités spontanées de la France septentrionale sont situées sur les talus et les coteaux proches de l'estuaire de la Bresle.

Soulignons également le rôle que paraît jouer la Bresle en tant que limite phytogéographique; les cartes en réseau, publiées par l'I.F.F.B. ont révélé la quasi disparition de plusieurs espèces dans le Pays de Caux voisin : une hygrophyle, *Berula erecta*, une espèce de friche herbeuse, *Cerastium arvense*, ainsi qu'un arbuste, *Viburnum lantana*.

4. La région d'Airaines et de Poix ; les confins picardo-normands

J'ai jugé opportun d'individualiser la partie médiane du sud du département pour en faire un territoire, bien qu'il soit malaisé de le circonscrire, tant du point de vue géographique que sur le plan historique. Il rassemble en effet la partie méridionale du Ponthieu, la partie orientale du Vimeu, tout en étant proche de la Normandie dont la sépare le cours supérieur de la Bresle, fleuve côtier prenant sa source dans l'Oise, près de Lannoy-Cuillère, en amont d'Aumale. Dans l'ensemble, le paysage est vallonné; certains secteurs sont particulièrement boisés : au sud d'Airaines, les environs de Poix ainsi que les hauteurs dominant le cours de la Bresle. Précisément, c'est au sud de ce territoire que se situent les points les plus élevés

du département de la Somme, par exemple à Beaucamps-le-Jeune (210 m) et à Belleuse (193 m).

Le substrat crayeux est parfois recouvert de limons; plusieurs îlots de sédiments tertiaires sont présents aux environs de Beaucamps; leur influence sur la nature du tapis végétal est aisément perceptible.

La pluviosité est relativement élevée; elle augmente vers la Normandie et l'Oise dite «normande»: 750 mm à Poix, 830 mm à Morvillers -St-Saturnin. Les secteurs les plus arrosés sont plutôt favorables à l'implantation de prairies; ceinturées de haies, celles-ci procurent un caractère semi-bocager aux confins picardo-normands; on observe un bocage de proximité à la périphérie des villages, comme dans le Ponthieu et le Doullennais; toutefois, le hêtre occupe une place plus importante dans les haies, alors que se raréfie *Viburnum lantana* (WATTEZ, WATTEZ & DELELIS 1993).

Compte tenu des données climatiques, la végétation forestière est marquée par une forte prédominance du hêtre, *Fagus sylvatica*; *Hyacinthoides non-scripta* est presque partout présent. Selon la nature du sol, les hêtraies seront :

- calcicoles, recouvrant des tapis de *Mercurialis perennis*;
- neutrophiles, abritant *Galium odoratum* et *Sanicula europaea*;
- à tendance acidiphile (vers la Normandie), avec la présence d'*Hypericum pulchrum* et de *Digitalis purpurea* dans les coupes forestières.

Deux espèces rares dans la Somme, *Calluna vulgaris* et *Deschampsia flexuosa* subsistent par places dans les allées et sur les lisières des hêtraies-chênaies (Bois de Liomer, Forêt d'Arguel). La présence de *Vaccinium myrtillus*, anciennement signalée a été confirmée assez récemment dans les bois proches de Beaucamps et de Liomer; toutefois, les tapis de ronces, omniprésents dans ces massifs ont considérablement amoindri ses populations.

En milieu forestier, les autres particularités de la flore sont les suivantes :

- dans certains vallons, occupés par la frênaie, *Helleborus viridis* subsp. *occidentalis*, plus rarement *Lathraea squamaria* sont bien implantés;
- par rapport à l'ensemble du département, il semble que ce soit dans la région de Poix que *Daphne mezereum* soit le plus fréquemment observé; en fin d'hiver, ses tiges, garnies de fleurs pourpres sont présentes en lisière des hêtraies calcicoles, comme dans les frênaies de vallons;
- signalons la présence d'une belle station de *Scilla bifolia* dans le Bois de la Faude, proche d'Airaines; cet « avant-poste » d'une plante continentale, isolée en Picardie occidentale est à souligner.

La végétation hygrophile est concentrée dans la vallée de l'Airaines et dans celle des Evoissons qui est particulièrement pittoresque; la création de plans d'eau consécutive à l'ouverture antérieure de ballastières a malheureusement amoindri la richesse biologique de certains secteurs.

Jusqu'aux années 1990-1995, la flore messicole avait conservé localement une réelle diversité dans certaines parcelles cultivées; *Scandix pecten-veneris*, *Ajuga chamaepitys*, *Stachys annua*, *Euphorbia exigua* et surtout

Adonis aestivalis persistaient sur les lisières (DUPONT 1994), mais il semble que ce cortège prestigieux appartienne au passé...

Les pelouses calcicoles sont irrégulièrement réparties; bien qu'elles n'aient pas la richesse des "larris" dominant le cours moyen de la Somme, elles ont le mérite d'offrir encore une possibilité d'implantation à la flore xérophile; tel est le cas de *Teucrium chamaedrys*, *Seseli montanum*, *Digitalis lutea*, *Campanula glomerata*, *Potentilla neumanianna*. Certaines de ces pelouses offrent d'ailleurs un intérêt tout particulier, tels :

- le grand "larris", situé entre Hangest et Condé-Folie qui domine la vallée de la Somme;
- le site réputé de St-Aubin-Montenoy; bien que fortement enrésiné, ce vaste ensemble pelousaire conserve quelques secteurs herbeux dans lesquels *Pulsatilla vulgaris* constitue de remarquables peuplements, probablement les plus importants de l'ensemble de la Picardie (FOCQUET 1979).

Les genévriers (*Juniperus communis*) prolifèrent sur certaines pelouses, constituant parfois des peuplements presque monospécifiques qui se remarquent de loin; leur impact sur la physionomie de certains sites est incontestable, d'autant plus que certains pieds de genévriers présentent des morphoses remarquables.

Quant à la flore des « rideaux », séparant les parcelles cultivées ou dominant routes et chemins, elle n'est pas sans intérêt; *Anthyllis vulneraria*, *Centaurea scabiosa* et *Veronica teucrium* subsp. *vahliei* sont présents çà et là.

C, II. Le secteur oriental

Plusieurs entités phytogéographiques sont susceptibles d'être individualisées.

1. Le Nord-Est Amiénois et la région d'Albert

Le territoire considéré occupe la partie nord-orientale du département; Albert en est la ville principale et la rivière Ancre, affluent de la Somme le sillonne du nord-est au sud-ouest. Les caractères du sol sont similaires à ceux des territoires voisins; la pluviosité est de 760 mm/an à Albert, c'est-à-dire un peu moins que dans le Doullennais, mais nettement plus que dans le Sud-Amiénois.

Ce plateau vallonné est également le domaine de la grande culture; quelques bois sont présents çà et là; dans la partie orientale se déroulèrent les terribles combats de l'année 1916, au cours desquels de nombreux soldats laissèrent la vie. Leur souvenir est rappelé par les cimetières militaires (surtout britanniques), partout présents, admirablement entretenus et fleuris à l'aide de plantes « exotiques » peu communes. La présence des cimetières militaires et de monuments commémoratifs (Thiepval, Longueval...) n'est pas négligeable sur le plan paysager et offre un réel intérêt touristique !

Bien que les hêtraies soient présentes sur certaines buttes crayeuses, dans l'ensemble, les chênaies prédominent, en particulier dans le secteur oriental de ce territoire; nombre d'entre elles ont été détruites pendant la guerre de 1914-18; la reconstitution de la végétation forestière s'opère progressivement; divers types de frênaies-acéraies-merisaies ont succédé aux formations antérieures; de monotones peupleraies, purement artificielles se voient çà et là.

C'est dans le milieu forestier que s'observe la plante qui caractérise le mieux ce territoire; il s'agit de *Scilla bifolia*; en effet, plusieurs bois situés entre Amiens et Albert (à proximité de Fréchencourt-Lahoussoye) offrent, au début du printemps, des populations importantes de cette Liliacée vernale, répandue dans les forêts de Lorraine et de l'est de la France mais rare en Picardie où sa présence était demeurée méconnue (WATTEZ et WATTEZ-FRANGER 1983). Il est remarquable de constater que *S. bifolia* cohabite avec diverses atlantiques, en particulier avec *Hya-cinthoides non-scripta* dont la floraison est plus tardive.

Dans le bois d'Aveluy, proche d'Albert, *Alchemilla xanthochlora* a été signalé et *Silene dioica* (= *Melandrium rubrum*), absent de tout le centre du département, est présent sur les lisières et dans les bermes herbeuses.

Mentionnons la présence de quelques plantes non forestières intéressantes, tels :

- *Seseli libanotis*, sur l'un des "larris" du secteur qui en comporte peu;
- *Phyteuma orbiculare* subsp. *tenerum*, récemment observé sur un autre "larris" (VAST 1995);
- *Lathyrus nissolia*, dans certains champs de bataille, demeurés en l'état et aménagés à des fins commémoratives, devenues touristiques;
- *Arctium minus* subsp. *pubens*, noté dans diverses friches, parfois en compagnie de *Conium maculatum*.

Dans l'ensemble du secteur et compte tenu de la pression sur les milieux naturels exercée par les activités agricoles actuelles, les bermes et les talus routiers jouent un rôle de mini-conservatoires de la flore indigène; *Vicia lutea* et *Campanula rapunculoides* ont été notés çà et là.

La végétation hygrophile est concentrée dans la vallée de l'Ancre qui conserve par places des secteurs palustres alternant avec des saulaies de *Salix cinerea* et bon nombre de plans d'eau artificiels; des prospections seraient à faire qui permettraient de mieux connaître la flore d'une vallée un peu oubliée par les botanistes...

Dans le Nord-Est Amiénois, les messicoles ont fortement régressé, souvent remplacées par des nitratophytes, en particulier par *Solanum nigrum*. Par contre les coquelicots (*Papaver* div. sp.) avaient pris un énorme développement dans les terres « remuées », à la suite des furieux combats de l'année 1916 (STOTT 1980); cet immense tapis de fleurs rouges où se mêlaient quelques bleuets impressionna tant les soldats et les officiers britanniques qu'ils retinrent ultérieurement les « poppys » comme emblème. Le nom de « Pays des coquelicots », choisi récemment par la région d'Albert rappelle opportunément cet émouvant souvenir.

2. Le Santerre

« Plaine fertile, sans relief et sans vallée, recouverte d'un limon épais, ce fut très tôt un terrain réputé pour ses ressources agricoles », telle est la présentation judicieuse que DEMANGEON (1925) fait du Santerre, que limite au nord la vallée marécageuse de la Somme. C'est dire la place prédominante occupée par les activités agricoles : céréalières, betteravières et légumières; devenue productiviste, l'agriculture moderne laisse bien peu de place aux milieux naturels; n'occupant que des superficies limitées, ces derniers n'en sont que plus précieux.

Le climat du Santerre est relativement sec, compte tenu d'une pluviosité modérée, se situant aux alentours de 650 à 700 mm/an (sur une période de 30 ans). Les températures estivales peuvent être élevées; elles ont dépassé 38° à Roye au début du mois d'août 2003!

Les espèces reliques de la flore herbacée sont concentrées, dans les quelques sites « accidentés », n'ayant pas été mis en culture, c'est-à-dire les « larris »; certains d'entre eux (par exemple à Démuin, Cayeux en Santerre) conservent plusieurs plantes remarquables : *Pulsatilla vulgaris*, *Seseli libanotis*, *S. montanum*, *Campanula glomerata*, *Salvia pratensis*, *Teucrium chamaedrys*.

La végétation forestière n'a rien d'original; les chênaies-charmaies anciennes ont souffert des ravages occasionnés par les combats de la guerre de 1914-18 qui avaient détruit les villes et les villages; la plupart des bois furent anéantis, soit par les combats, soit du fait de leur exploitation intensive par les belligérants. La régénération ultérieure des bois a conduit à la mise en place de frênaies-acéraies-merisaies; trop souvent les replantations effectuées dans les années 1920-30 ont permis aux ronces de constituer des tapis exubérants qui étouffent la flore herbacée; çà et là subsistent *Luzula forsteri* et *Convallaria majalis*; *Hyacinthoides non-scripta* est assez régulièrement observé.

Quant à la végétation hygrophile cantonnée dans la vallée de la Luce, elle s'est banalisée; l'abandon des parcelles inondables a entraîné la prolifération des « roseaux » et la croissance des saules cendrés; les drainages et la création de monotones peupleraies ont achevé de banaliser une vallée autrefois tourbeuse, où les botanistes de la fin du XIXe s. firent des observations intéressantes; *Mentha pulegium* signalé à Hombleux, près de Ham n'a pas été revu récemment.

Une place à part revient aux dépôts sableux thanétiens des environs de Lihons et de Roye; ayant été largement exploités, ils ont cédé la place à des « trous », souvent colonisés par des plantes rudérales (herbes et arbustes) ou, ce qui est pire, à des dépôts de gravats ou d'immondices; *Cytisus scoparius* recouvrait parfois ces excavations qui ont perdu tout intérêt.

Toutefois, les précipitations exceptionnelles des années 2000 et 2001 ont donné lieu à des observations intéressantes, révélant des potentialités flo-

ristiques oubliées; les botanistes du Conservatoire des sites naturels de Picardie ont observé sur les sols argilo-sableux des communautés amphibies, éphémères, marquées par la présence de plusieurs raretés de la flore régionale, tels *Limosella aquatica*, *Lythrum hyssopifolia* et *Alisma lanceolatum*.

La flore messicole a quasiment disparu, victime des traitements herbicides; des nitratophytes, tel *Solanum nigrum* ont remplacé les bleuets et les nielles...; il importe toutefois de souligner la présence occasionnelle de *Datura stramonium* dans les champs de betteraves et de pommes de terre; dans les friches, parfois même dans les cultures de la partie orientale du Santerre apparaissent *Setaria viridis*, *S. verticillata*, *Portulaca oleracea* et depuis peu, *Artemisia biennis*.

3. L'ensemble des "larris" dominant le cours de la moyenne vallée de la Somme

Bien que sa superficie soit limitée par rapport aux autres territoires, cet ensemble de "larris" dominant la vallée marécageuse de la Somme dans la partie moyenne de son cours, depuis Cléry-sur-Somme jusqu'en aval de Corbie n'en représente pas moins un territoire phytogéographique assez bien individualisé. Rappelons que l'existence des "larris" résulte de l'exploitation brutale des forêts ancestrales suivie d'un pâturage extensif, poursuivi pendant plusieurs siècles sur de fortes pentes, impossibles à cultiver.

La pluviosité est légèrement supérieure à celle du Santerre voisin (726 mm/an à Bray sur Somme contre 667 mm/an à Harbonnières); toutefois, la proximité des plans d'eau de la vallée induit vraisemblablement une hygrométrie atmosphérique plus élevée.

Le substrat crayeux, fendillé, filtrant, la topographie et l'orientation des "larris" vers le sud contribuent à faire de ces fortes pentes herbeuses un ensemble de milieux xériques favorables à l'implantation de plantes à la fois calcicoles, héliophiles et thermophiles dont l'aire de répartition est « méridionale »; celles-ci n'ont pas tardé à y proliférer. La liste des espèces répondant à ces critères est longue et l'on peut citer en particulier : *Anthericum ramosum*, *Pulsatilla vulgaris*, *Hippocrepis comosa*, *Seseli libanotis*, *Polygala calcarea* et *P. comosa* (plus rare), *Blackstonia perfoliata*, *Digitalis lutea*, *Lactuca perennis*; *Teucrium chamaedrys* prolifère sur la pierraille crayeuse; de manière surprenante, une espèce réputée acidiphile, *Teucrium scorodonia*, colonise localement de petits éboulis instables. Les orchidées sont représentées par divers *Ophrys* (*O. apifera*, *O. fuciflora*) et *Orchis* (*O. purpurea*, *O. militaris*), *Platanthera chlorantha*; *Himantoglossum hircinum* paraît profiter de l'abandon du pâturage et de la prolifération des chaumes de Graminées. Les pelouses calcicoles régionales ont été rapportées par GÉHU, BOULLET et al. (1984) à l'*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*.

Plusieurs thérophytes calcicoles constituent des communautés pionnières originales, décrites par DE FOUCAULT & WATTEZ (1989). *Catapodium rigidum*,

Linaria repens, *Chaenorhinum minus*, *Galeopsis angustifolia* en font partie, ainsi que *Sisymbrium supinum*, espèce ornithochore discrète qui recherche électivement les milieux basiques, ouverts, proches de plans d'eau, attirant les oiseaux migrateurs; la vallée de la Somme avec ses "larris" représente l'une des seules régions européennes où se maintienne cette rare espèce. Toutefois, compte tenu de l'arrêt du pâturage sur les "larris", la végétation ligneuse n'a pas tardé à se réapproprier ces terrains arides; à la prolifération des hautes herbes (bromes, brachypode penné, fromental) ont succédé les arbustes pionniers : prunelliers, cornouillers, viornes, rosiers « odorants » (*Rosa cf. micrantha*) et surtout le génévrier, *Juniperus com-munis*, abondant sur certaines pentes. En deux générations, les pelouses herbeuses, non entretenues deviennent des fourrés difficilement pénétrables qui précèdent la réinstallation d'une végétation forestière quasi climacique : frênaie-acénaie sur les versants ombragés ou hêtraie calcicole sur les pentes ensoleillées.

Une place à part revient aux éboulis pentus et instables localisés entre Frise et Eclusier, orientés au nord; une importante population de *Sesleria caerulea* y prospère, procurant, de ce fait, à ce site, un intérêt phytogéographique tout particulier.

4. Le Sud-Amiénois

Bien que les activités agricoles y soient devenues intensives, les paysages du Sud-Amiénois conservent un certain cachet; ce plateau vallonné, sillonné par les vallées de la Selle, de la Noye et de l'Avre est également marqué par l'existence de vallées sèches, adjacentes à ces trois rivières.

Les formations boisées n'y sont pas rares et certaines recouvrent une superficie importante (une centaine d'hectares); elles couronnent parfois les buttes qui parsèment ce plateau. Dans l'ensemble, le sol est crayeux, plus rarement limoneux; en deux emplacements au moins, subsistent des sédiments tertiaires qui portent une flore à tendance acidiphile dont nous reparlerons.

Au Sud-Amiénois correspond un îlot de faible pluviosité, centré sur la région d'Ailly-sur-Noye et de Grivesnes; en moyenne (calculée sur 30 années), celle-ci n'atteint pas 650 mm/an; des minima plus faibles ont été relevés : 538 mm en 1980 à Ailly-sur-Noye, 339 mm à Boves en 1976. Cette particularité explique l'originalité de la flore de ce territoire.

Si, dans l'ensemble, la végétation forestière est une hêtraie calcicole, la transition vers les chênaies-charmaies s'effectue dans la partie orientale du Sud-Amiénois. Toutefois, ce sont surtout les lisières forestières qui offrent un intérêt particulier; là se localise le chêne pubescent, *Quercus pubescens* (et diverses formes hybridogènes), dont la présence resta méconnue jusqu'aux années 1970. *Q. pubescens* participe à la composition floristique du « manteau » des groupements forestiers et colonise volontiers les friches voisines, compte tenu de l'arrêt de leur exploitation (WATTEZ 1980-82). *Q. pubescens* est accompagné par *Sorbus torminalis*, *Prunus mahaleb*, rarement par *Ber-*

beris vulgaris (est-il spontané ?). *Laburnum anagyroides* est particulièrement abondant dans ce secteur et son importance dans la physionomie des paysages surprend lors de sa floraison; le problème de sa spontanéité reste posé. *Aquilegia vulgaris*, *Lithospermum officinale*, *Helleborus foetidus* ainsi qu' *Ornithogalum pyrenaicum* croissent dans les clairières et les coupes forestières.

Au pied du manteau, s'étendaient des lisières herbacées ou chaméphytiques dont la flore était particulièrement riche; malheureusement l'embroussaillage, la rudéralisation, trop souvent la destruction des lisières ont considérablement amoindri la richesse de celles-ci. La place d'honneur revenait à *Anemone sylvestris* qui atteignait dans le Sud-Amiénois la limite occidentale extrême de l'ensemble de son aire; ses populations encore importantes vers 1970-80 ont fortement régressé (WATTEZ 1991). Autres plantes remarquables : *Linum tenuifolium* (dont les populations ont diminué d'importance), *Lathyrus hirsutus*, *Ajuga genevensis* et *Teucrium montanum*, implanté sur la pierraille d'anciennes carrières. Les espèces dont les noms suivent ne sont (ou n'étaient...) connues qu'en un seul site : *Carex ornithopoda*, *Prunella grandiflora* (détruit), *Melittis melissophyllum*, *Stachys germanica*, *Polygonatum odoratum*, *Herminium monorchis* ainsi que *Gentianella ciliata*, très isolé par rapport aux localités champenoises les plus proches et menacé de disparition. Le Sud-Amiénois recèle également plusieurs vastes "larris", tels ceux de Sauvillers et de Grattepanche (DOUCHET 2003).

La végétation hygrophile se concentre dans les trois vallées mentionnées; celle de l'Avre et de son affluent, les Trois Doms a été envisagée séparément; dans les vallées de la Selle et de la Noye, s'étendent désormais des prairies humides ou des saulaies de *Salix cinerea* plutôt que des secteurs marécageux; *Juncus inflexus* et *Pulicaria dysenterica* caractérisent ces formations méso-hygrophiles; de forts touradons de *Carex paniculata* sont présents sur le bord des pièces d'eau.

Quant aux messicoles, elles ont, comme partout, fortement régressé; *Papaver hybridum*, *P. argemone*, *Fumaria parviflora* et *F. densiflora*, *Legousia speculum-veneris*, *L. hybrida*, *Scandix pecten-veneris*, *Lithospermum arvense*, encore fréquents dans les années 1980 sont devenus rares; *Agrostemma githago* n'est plus qu'un souvenir et *Carthamus lanatus* n'a pas été revu récemment; toutefois la réapparition de cette plante « à éclipses » n'est pas exclue ; par contre, *Ammi majus* prolifère dans les cultures certaines années.

Crepis sancta colonisait les talus routiers et les friches calcaires, proches de Moreuil, formant faciès par places; suite aux gelées exceptionnelles de janvier 1985, cette Astéracée dont l'aire de répartition initiale est méridionale s'est considérablement raréfiée; en avril 2004, des recherches menées in situ n'ont pas permis de la revoir dans les sites mêmes où elle prospérait antérieurement. Par contre les bermes ou les talus routiers (ou ferroviaires...) conservent un certain intérêt; *Melampyrum arvense* et *Bunium bulbocastanum* s'y implantent préférentiellement; *Lathyrus tuberosus* peut abonder localement.

Alors que les témoins tertiaires ne sont pas rares dans le nord de l'Oise, par exemple, aux environs de Crèvecoeur-le-Grand, ceux-ci sont exceptionnels dans le sud de la Somme; seules, les buttes de Conty et de la Faloise offrent des dépôts de sables thanétiens et de petits galets noirâtres, « avellanaires » (d'où le nom de bois de Galletois). La végétation est différente; à Conty une chênaie à *Tilia cordata* recouvre le sommet de cette butte; *Scilla bifolia* se maintient à Conty comme à la Faloise. *Vaccinium myrtillus* fut signalé à la fin du XIXe s. dans le bois de Galletois; la myrtille y a été recherchée vainement; les ronces recouvrent désormais le sol...

Remarque

Le territoire dit du «Sud-Amiénois» se prolonge dans le nord du département de l'Oise, dans les cantons de Froissy, Breteuil et Maignelay. Les facteurs climatiques et édaphiques sont comparables; les paysages et la végétation offrent de nombreux points communs; plusieurs "larris" abritent une flore calcicole similaire; *Prunus mahaleb* et *Sorbus torminalis* sont présents en lisière des bois; de surcroît, une riche station d'*Anemone sylvestris* a récemment été observée près de Paillart, à la limite des deux départements de l'Oise et de la Somme.

5. Le canton de Montdidier

Faut-il individualiser les environs de Montdidier par rapport au Sud-Amiénois et si oui, quelles limites doit-on fixer à ce territoire ? Les conditions de milieu sont similaires :

- pluviosité comparable;
- paysage et activités agricoles similaires.

J'ai tenu à séparer les environs de Montdidier du Sud-Amiénois pour deux raisons :

- l'existence d'une population importante de *Sesleria caerulea* sur les coteaux de Courtemanche-le Forestel, très différente de celle de Frise-Eclusier parce qu'elle est implantée sur un coteau orienté au sud;
- l'existence ancienne de la culture de la vigne qui s'est maintenue dans ce secteur jusqu'au milieu du XIXe siècle; la toponymie du canton de Montdidier est riche de soixante noms de lieux-dits qui rappellent le souvenir d'une viticulture disparue (WATTEZ 2000).

Commensale habituelle des vignobles, le souci des champs, *Calendula arvensis* faisait partie au XIXe siècle de la flore locale. Quant à la flore calcicole thermophile, localisée sur les "larris" de Becquigny et de Fignières-Boussicourt, elle est comparable à celle des pelouses du Sud-Amiénois. *Ophrys sphegodes* subsp. *sphgodes* est présent à Becquigny; *Pulsatilla vulgaris* et *Polygala calcarea* sont particulièrement abondants à Fignières; ce

vaste "larris" possède également une entomofaune « méridionale » remarquablement riche. Dans les cultures, *Thlaspi arvense*, qui est rare dans l'ensemble du département, apparaît çà et là.

En fait, ce sont les localités viticoles du canton de Montdidier qui définissent les contours du territoire « montdidierois » tel que je l'ai envisagé; sur 34 communes, 25 furent viticoles; sont exclues de ce territoire, par contre les communes de Rollot et Fescamps, évoquées ci-après.

6. De Rollot à Beuvraignes

Bien que la superficie de cette bande de terre, jouxtant le département de l'Oise soit réduite, l'originalité de son substrat constitué par des dépôts de sédiments tertiaires (plus importants dans l'Oise) et la diversité de sa flore en font l'un des territoires phytogéographiques les mieux individualisés, au sein de l'ensemble dit des «plateaux et collines de l'intérieur».

Le substrat est constitué par des sables ou des limons sableux, plus rarement par des argiles imperméables; le relief est un peu plus accentué que sur les plateaux voisins et quelques buttes apparaissent çà et là. Les données climatologiques sont similaires à celles des environs de Montdidier mais, compte tenu des particularités édaphiques et méso-climatiques locales, la nature du tapis végétal diffère de celle des territoires voisins; la flore calcicole est absente dans ce secteur.

La végétation forestière est représentée par :

- des chênaies-hêtraies subacidiphiles à *Quercus robur*, marquées par la présence locale de *Q. petraea*. *Pteridium aquilinum* prolifère localement; *Convallaria majalis* est présent; *Teucrium scorodonia* et *Calluna vulgaris* subsistent en lisière; des populations fourmies de *Corydalis solida* ont été observées; *Castanea sativa* a été planté et se perpétue sur les substrats sableux;
- des chênaies pédonculées méso-hygrophiles, marquées par la présence de *Carex pendula* (l'une des seules stations « naturelles » de cette Cypéracée dans le département) et l'abondance par places de *Carex remota*, dans les sites boueux (allées, clairières, fossés).

Dans le village voisin de Boulogne-la-Grasse (Oise) dont le territoire est contigu à celui de la Somme, la présence d'*Arnica montana* a été signalée au XIXe siècle. De même, dans le bois de Bains qui chevauche les limites départementales, *Vaccinium vitis-idaea* était signalé en abondance au XIXe s.; encore récoltée vers 1930, cette espèce remarquable n'a pas été revue lors de prospections récentes.

L'utilisation agro-sylvo-pastorale traditionnelle avait créé un paysage bocager dans ce secteur; celui-ci n'a pas totalement disparu; les haies de charmes, de frênes et de cornouillers sanguins quadrillent encore les prairies de Rollot et de Fescamps. La végétation prairiale est tout à fait originale; Si-

laum silaus et surtout *Colchicum autumnale* se maintiennent dans les prairies humides; la présence de *Saxifraga granulata* a été signalée autrefois.

La végétation des carrières de sables ouvertes en plusieurs emplacements offrait un certain intérêt; divers *Vulpia*, *Aira caryophyllea* colonisaient les sables; *Arabis glabra* y a été observé récemment; la recolonisation ligneuse se faisait par l'intermédiaire de *Cytisus scoparius* et de *Betula pendula*, mais la plupart des carrières ont été comblées par les immondices.

7. Le Vermandois occidental et ses abords

Ce fief de la France féodale se situe principalement dans le département voisin de l'Aisne; il lui correspond la région de St-Quentin et de Vermand (d'où son nom); toutefois ses marges occidentales atteignent l'est et le nord-est de la Somme et plusieurs noms de villages en rappellent le souvenir.

L'individualisation de ce territoire est peu marquée; la couche de limons paraît plus épaisse et la pluviosité un peu plus élevée (750 mm/an à Epehy). Quant au paysage, il est marqué par la prédominance de l'agriculture intensive, devenue de surcroît productiviste.

Les combats de la première guerre mondiale (principalement pendant les années 1916 et 1918) ont dévasté villes et villages et détruit les quelques bois qui avaient été respectés par les défrichements antérieurs. A l'issue du conflit, la régénération forestière a restauré les chênaies-charmaies ou les chênaies-frênaies bien décrites par DE FOUCAULT et al. (1996); la vigueur de certains arbres, tels les frênes, s'étant développés à partir de 1920 atteste de la fertilité du substrat. Ces problèmes ont été évoqués lors d'un Colloque sur « L'impact de la guerre sur la végétation et la régénération du tapis végétal » s'étant tenu à Albert en juin 1996. Quelques beaux hêtres subsistent cependant sur les buttes boisées, par exemple dans le bois de Buire, à 140 m d'altitude. En maints endroits, des plantations de peupliers et d'épicéas ont été faites; les ronces sont partout présentes. Les substrats de limons sableux, moins riches en éléments nutritifs sont recolonisés par *Cytisus scoparius* qui précède *Betula pendula*.

Hyacinthoides non-scripta subsiste par places : quelques espèces continentales font cependant leur apparition; *Maianthemum bifolium* a été signalé dans plusieurs bosquets proches de Péronne et *Sambucus racemosa* (naturalisé ?) dans des coupes forestières.

8. Le cas de la ville d'Amiens

Doit-on considérer l'agglomération amiénoise comme un territoire phytogéographique autonome ? TOUSSAINT et al. (2002) ont posé la question à propos des anciens pays miniers et de l'agglomération lilloise qui sont autrement plus vastes – il est vrai – que la communauté urbaine amiénoise. La question n'est pas tranchée; il n'en demeure pas moins que les terrains va-

gues et les friches amiénoises représentent un « territoire urbain » particulier où se sont implantées plusieurs xénophytes conquérantes, tels *Ailanthus altissima*, *Fallopia japonica*, *Conyza canadensis*, *Galega officinalis* et surtout *Buddleja davidii* qui a largement profité des champs de ruines, résultant des bombardements dévastateurs de 1940; ces plantes invasives ligneuses ou herbacées côtoient un cortège de nitratophytes indigènes, tels *Sambucus nigra*, *Tanacetum vulgare*, *Verbascum pulverulentum*, *Artemisia vulgaris*, *Cirsium vulgare* dans les friches industrielles, les terrains vagues et les parcelles en attente de lotissement ou d'un réaménagement ultérieur.

Dans et aux abords de la gare de Longueau, ont été observés *Lepidium campestre*, *Rumex scutatus* et *Amaranthus albus*. Probable vestige des cultures du pastel à l'époque médiévale, *Isatis tinctoria* subsiste aux abords de l'ancienne Citadelle, formant faciès localement, certaines années.

Remarque concernant la bryoflore

« Sous une végétation de plantes vasculaires stabilisée, la végétation bryologique peut réagir à de faibles influences biotiques » observent WATTEZ & DE FOUCAULT (2001). Bon nombre de publications sur les Bryophytes concernent pro parte le département de la Somme; elles apporteraient des informations intéressantes sur la biogéographie locale mais elles n'ont pu être prises en compte ici.

V. LES APPORTS DE LA CARTOGRAPHIE EN RÉSEAU

TOUSSAINT et al. (2002) ont jugé opportun d'insérer en appendice de leur mémoire un ensemble de cartes de répartition judicieusement choisies; j'ai suivi cette initiative en rassemblant dix cartes de répartition en réseau, établies selon les critères de l'Institut floristique franco-belge (I.F.F.B.).

Ayant participé activement à la collecte des données dans le département de la Somme, j'ai « sélectionné » un certain nombre d'espèces offrant le plus souvent la particularité de prédominer dans le centre et le sud de ce département, c'est-à-dire dans ce que l'on peut appeler : la « région amiénoise ». La plupart d'entre elles ont une aire de répartition :

- soit sub-méditerranéenne
- soit continentale.

Leur présence confirme l'existence en Picardie occidentale d'un îlot à la fois thermoxérophile et sub-continentale.

Les cartes reprises aux fig. 3 à 12 étaient parues dans les "Documents floristiques" (numéro de la carte originale indiqué entre parenthèses).

VI. CONCLUSION

Malgré l'uniformité de son substrat, le département de la Somme comporte des territoires phytogéographiques assez distincts que l'on peut regrouper en trois ensembles; au sein de ceux-ci, dix-neuf territoires ont été identifiés. Il s'avère toutefois que leur délimitation précise n'est pas facile, faute d'un relief prononcé et d'un substrat diversifié. DEMANGEON (1925) confie d'ailleurs que : « Rien n'est plus fragile, plus futile que la trace des limites que la nature n'a point préparées ».

De surcroît, l'uniformisation des pratiques agricoles, la dénatura-tion, parfois même la destruction de sites qui étaient autant de refuges pour la flore indigène ou assimilée ont appauvri le patrimoine floristique d'un département demeuré en grande partie rural et rendent particulièrement délicat le tracé du contour des territoires reconnus.

Néanmoins cet « essai » aura contribué utilement à une meilleure connaissance de la phytogéographie de la Picardie occidentale, en l'occur-rence celle du département de la Somme.

REMERCIEMENTS

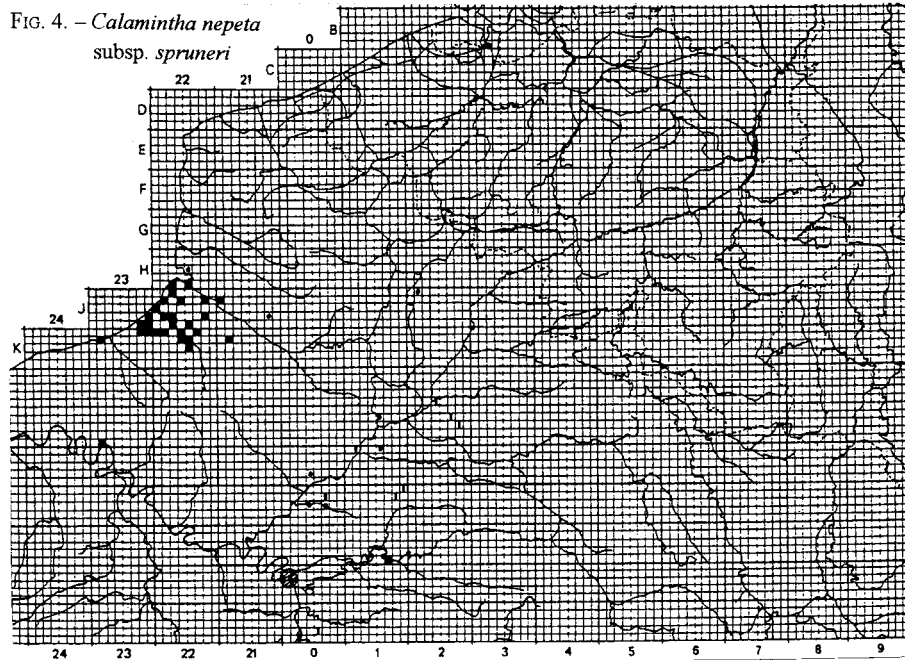
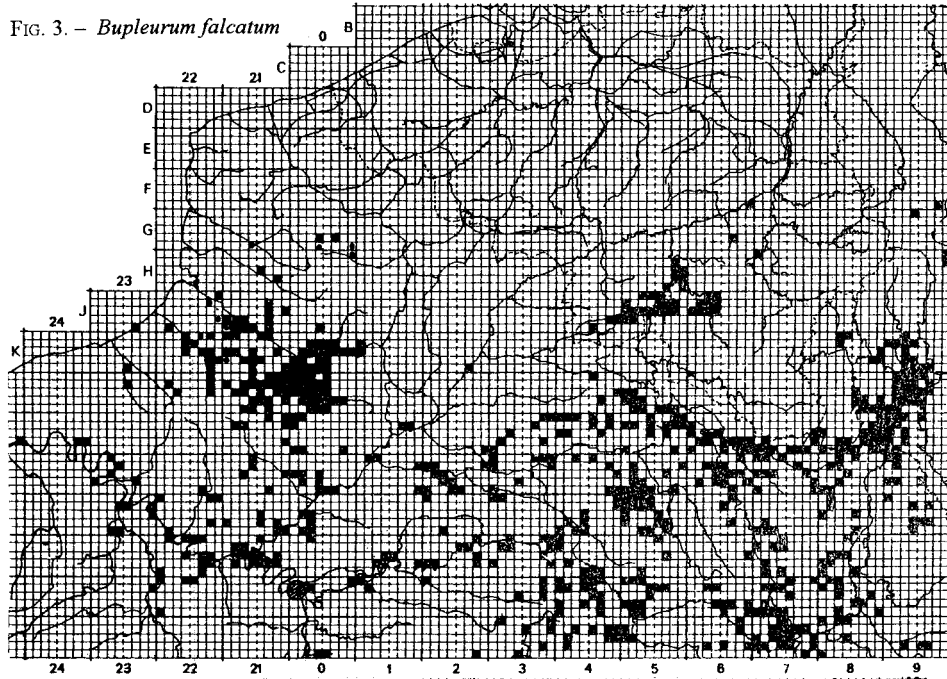
L'auteur exprime ses remerciements :

- d'une part, à B. Toussaint et au Professeur J. Lambinon pour leurs précieux conseils et pour leur relecture critique du manuscrit;
- d'autre part aux collègues et aux amis qui l'ont parfois accompagné lors de ses herborisations dans le département de la Somme, en particulier M. Bon, M. Douchet, M. Dupuis (†), G. et M. Quéty, J. Vast (†) et A. Wattez-Franger qui, de surcroît a participé à la réalisation du manuscrit.

LÉGENDES DES CARTES EN RÉSEAU (FIG. 3-12)

(entre parenthèses : n° de la carte telle que publiée dans les "Documents floristiques")

- FIG. 3. - *Bupleurum falcatum* (n°53)
- FIG. 4. - *Calamintha nepeta* subsp. *spruneri* (n°592)
- FIG. 5. - *Campanula glomerata* (n°62)
- FIG. 6. - *Globularia bisnagarica* (n°253)
- FIG. 7. - *Juniperus communis* (n°306)
- FIG. 8. - *Linum tenuifolium* (n°354)
- FIG. 9. - *Prunus mahaleb* (n°527)
- FIG. 10. - *Pulsatilla vulgaris* (n°746)
- FIG. 11. - *Seseli montanum* (n°627)
- FIG. 12. - *Teucrium chamaedrys* (n°670)



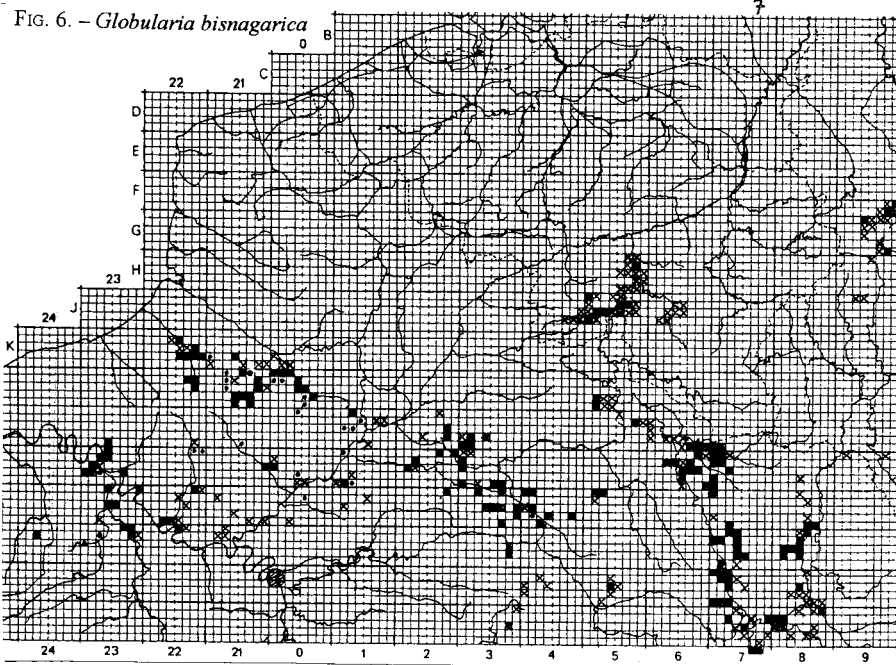
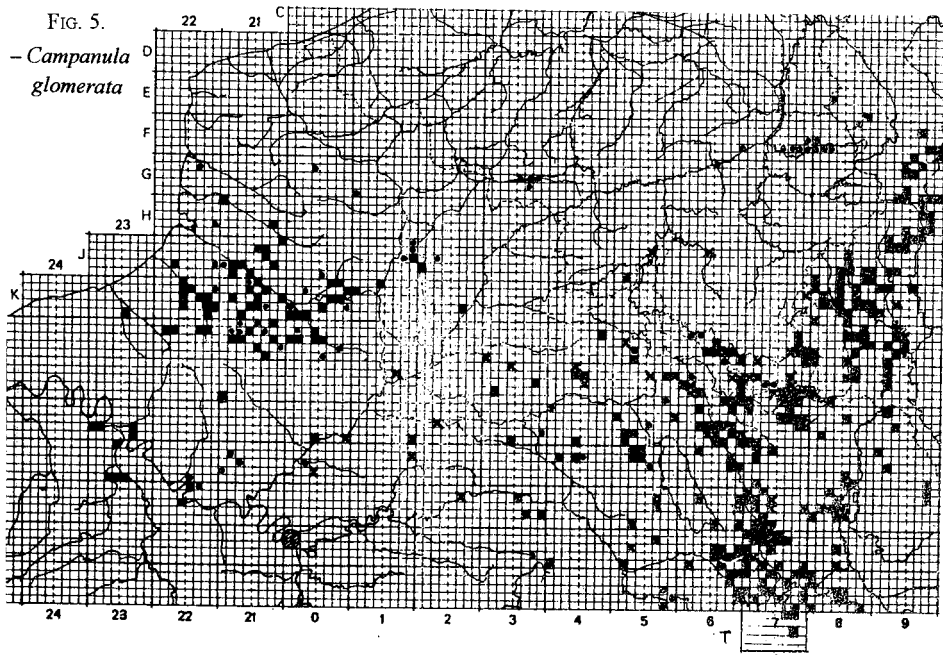


FIG. 7. - *Juniperus communis*

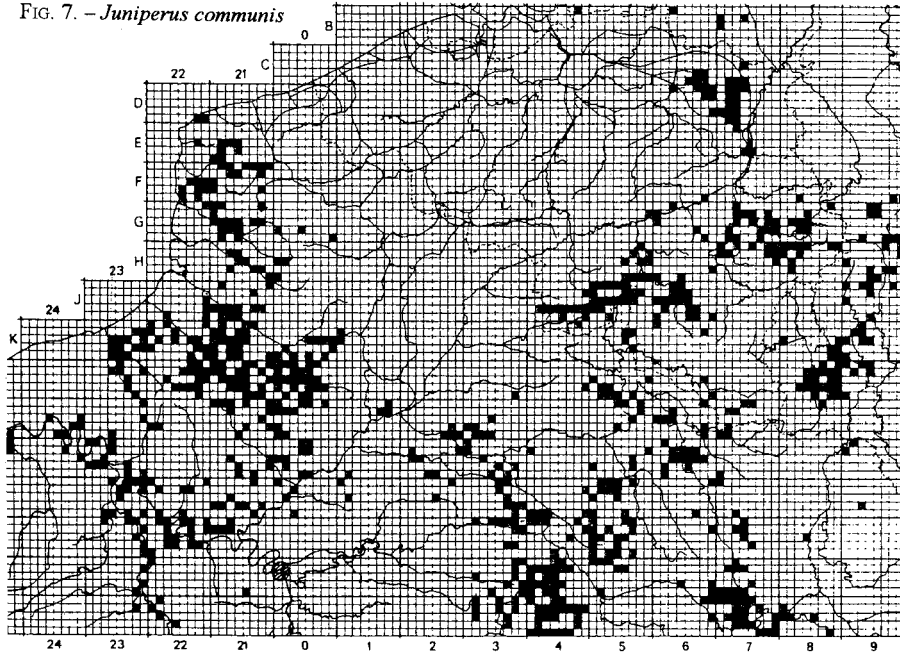


FIG. 8. - *Linum tenuifolium*

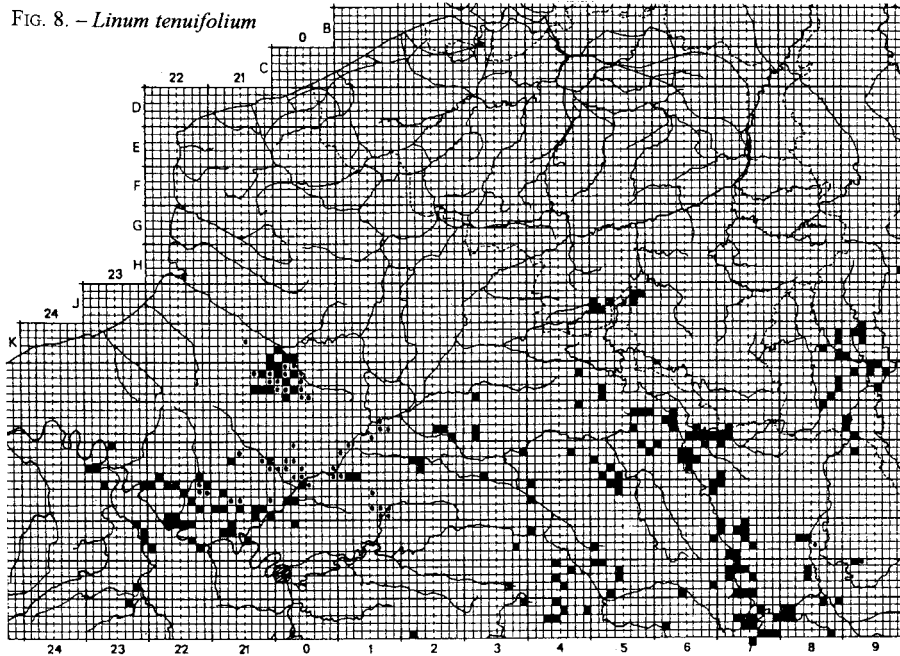


FIG. 9. - *Prunus mahaleb*

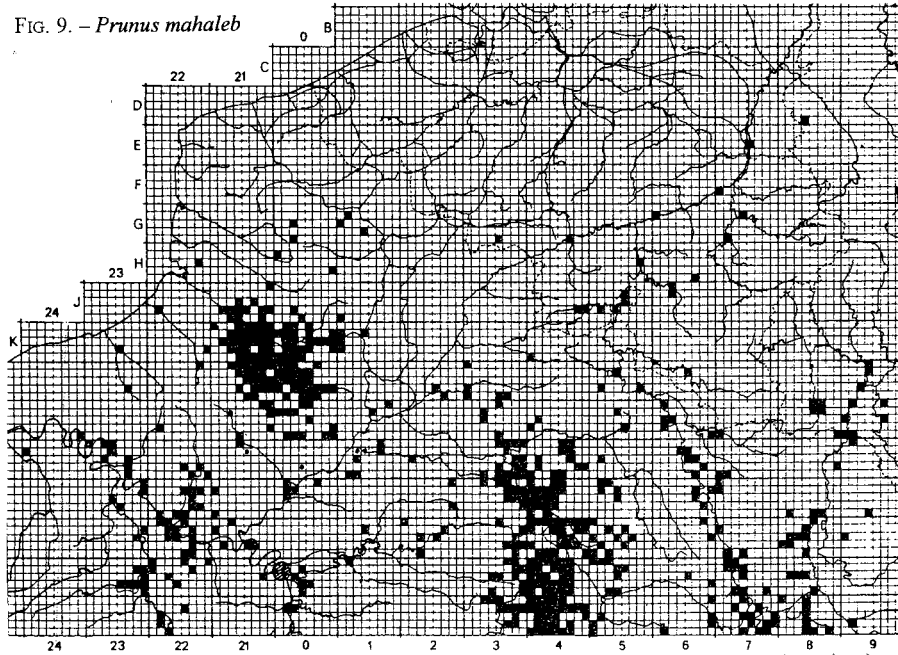


FIG. 10. - *Pulsatilla vulgaris*

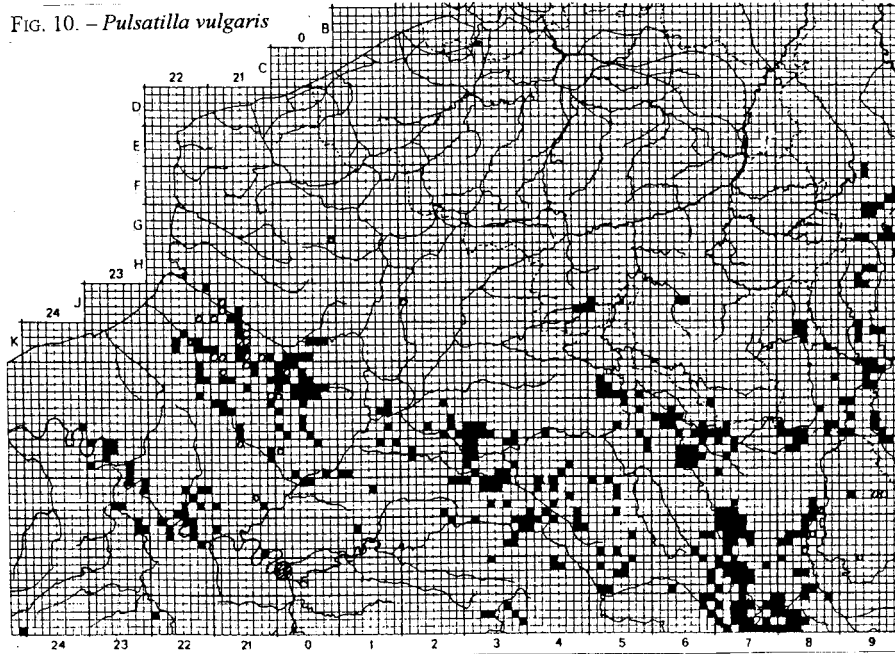


FIG. 11. - *Seseli montanum*

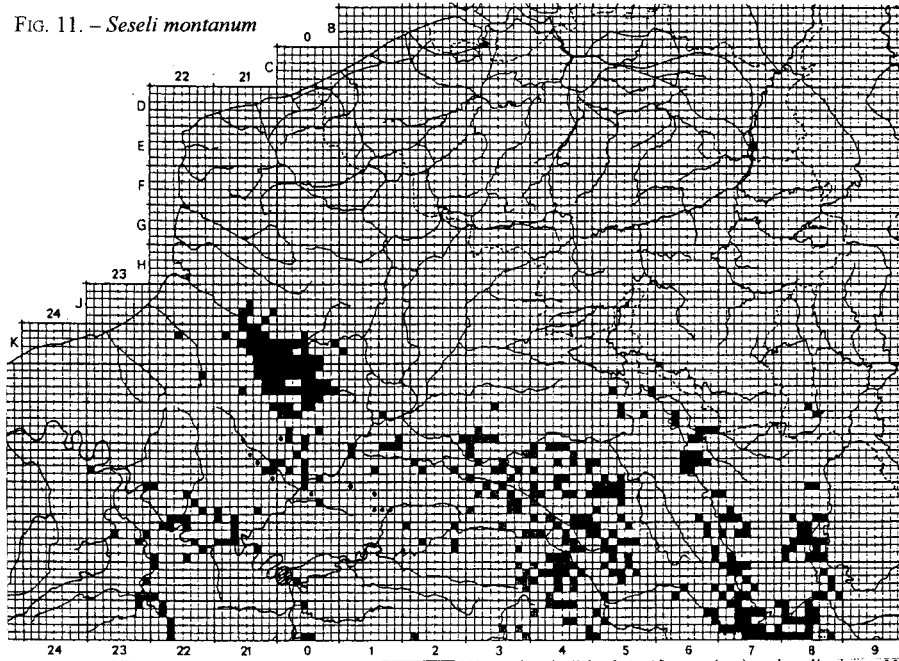
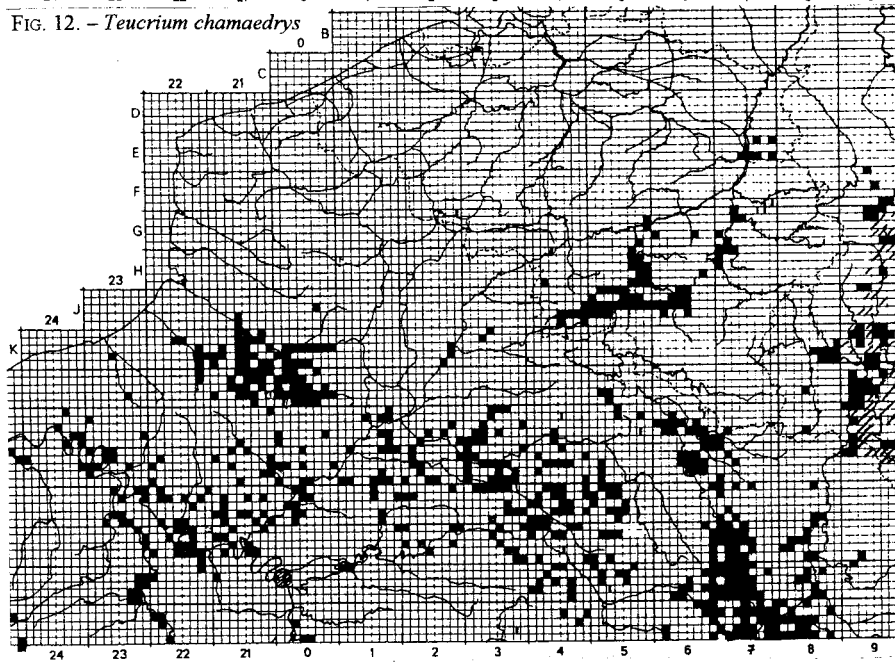


FIG. 12. - *Teucrium chamaedrys*



BIBLIOGRAPHIE

La liste ci-jointe rassemble un nombre limité de publications ayant trait à la végétation du département de la Somme; bon nombre de comptes rendus d'excursions et de notes floristiques [parus dans les bulletins de la Société Linnéenne « amiénoise »] auraient pu y figurer. Le but n'étant pas de réaliser une bibliographie exhaustive, l'auteur demande de bien vouloir comprendre la nécessité des choix effectués.

- AYMONIN, G. G. & WATTEZ, J. R., 1980. – Histoire de la présence de la Gesse maritime, *Lathyrus japonicus* sur les côtes françaises. C.R. 105^e Congrès Soc. Sav., Caen, Sciences, **2** : 275-287.
- BLANGERMONT, C. DE & LIGER, J., 1964. – Végétation des pelouses crayeuses de la vallée de la Bresle. *Revue Soc. Sav. Haute-Normandie. Sciences*, **36** : 29-47.
- BON, M., 1966-1967. – Note floristique pour le nord de la France. *Bull. Soc. Bot. Nord Fr.*, 1^{ère} partie, **19** (4) : 167-178; 2^{ème} partie, **20** (1) : 14-21; 3^{ème} partie, **20** (4) : 329-346.
- BON, M., 2000. – Les plantes spontanées, subspontanées et acclimatées à Saint-Valery-sur-Somme. *Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie*, **18** : 6-13.
- BOURNÉRIAS, M. & WATTEZ, J. R., 1990. – Esquisse phytogéographique de la Picardie, France. *Journal of Biogeography*, **17** : 145-161.
- CAUSSIN, O., 1912. – Flore des tourbières de la Somme. Colin, Mayenne, 301 p.
- DEMANGEON, A., 1925. – La Picardie et les régions voisines. Librairie A. Colin, Paris, 496 p.
- DOUCHET, M., 2003. – Observations botaniques sur le territoire grattepanchois de 1996 à 2002. *Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie*, **21** : 23-28.
- DUPONT, F., 1994. – Les stations d'*Adonis* et la flore messicole calcicole des environs d'Amiens. *Bull. Soc. Bot. Nord Fr.*, **47** (3) : 26-28.
- ELOY DE VICQ, L. B., 1883. – Flore du département de la Somme. Paillart, Abbeville, XXXVI + 562 p. [p. XII & XV].
- FOCQUET, P., 1979. – L'anémone pulsatille dans le département de la Somme. *Bull. Soc. Linn. Nord Fr.*, **1** : 11-19.
- FOUCAULT, B. DE & WATTEZ, J.R., 1989. – Note phytosociologique sur les éboulis crayeux picards. *Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie*, **7** : 21-29.
- FOUCAULT, B. DE, WATTEZ, J. R., AMAT, J. P. & VALCKE, M. A., 1996. – Observations sur la reconstitution du tapis végétal après les combats de la grande guerre (1916) dans la région d'Albert. Congrès C.T.H.S. Amiens. 1994. Sociétés humaines et milieux humides, 216 p. [p. 147-170].
- GÉHU, J. M., BOULLET, V., SCOPOLLA, A. & WATTEZ, J.R., 1984. – Essai de synthèse phytosociologique des pelouses sur craie du Nord-Ouest de la France. *Coll. Phytosoc.*, XI. Pelouses calcaires, Strasbourg, 1982 : 65-104.
- GÉHU, J. M., CARON, B. & BON, M., 1976. – Données sur la végétation des prés salés de la baie de Somme. *Coll. Phytosoc.*, IV. Vases salées, Lille, 1975 : 197-225.
- GÉHU, J. M. & FRANCK, J., 1982. – La végétation du littoral Nord-Pas-de-Calais; essai de synthèse. Centre régional d'études phytosociologiques, Bailleul, 361 p.
- JOANNE, A., 1896. – Géographie du département de la Somme. Hachette, Paris, 63 p.
- LAHONDÈRE, C., 2004. – Les salicornes s.l. (*Salicornia* L., *Sarcocornia* A. J. Scott et *Arthrocnemum* Moq.) sur les côtes françaises. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S.*, numéro spécial, **24** : 122 p.

- LAMBINON, J., DELVOSALLE, L. & DUVIGNEAUD, J. (et coll.), 2004. – Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). Cinquième édition. Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, Meise, CXXX + 1167 p.
- LEGRAND, J.P., 1990. – *Carex reichenbachii* en forêt de Crécy-en-Ponthieu. *Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie*, **7** : 21-25.
- MÉRIAUX, J.L. & WATTEZ, J. R., 1983. – Groupements végétaux aquatiques et sub-aquatiques de la vallée de la Somme. *Coll. Phytosoc.*, X. Végétations aquatiques, Lille, 1981 : 369-413.
- ROISIN, P., 1969. – Le domaine phytogéographique atlantique d'Europe. Editions Duculot, Gembloux, 262 p.
- STOTT, P. A., 1980. – A. W. Hill et la flore des champs de bataille de la Somme. *Bull. Soc. Linn. Nord Fr.*, **2** : 11-14.
- TOUSSAINT, B., 1997. – Compte-rendu de l'excursion du 8 septembre 1996 dans la réserve naturelle de la baie de Somme. *Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie*, **15** : 86-87.
- TOUSSAINT, B., HENDOUX, F. & LAMBINON, J. (et coll.) , 2002. – Définition et cartographie des territoires phytogéographiques de la région Nord/Pas-de-Calais (France). *Lejeunia*, N.S., **171**, 31 p. + 17 cartes.
- VAST, J., 1995. – Observation inédite de *Phyteuma orbiculare* L. dans le département de la Somme. *Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie*, **13** : 43-45.
- WATTEZ, J. R., 1968. – Contribution à l'étude de la végétation des marais arrière-littoraux de la plaine alluviale maritime picarde. Thèse, Lille, 368 p. +72 tableaux.
- WATTEZ, J. R., 1976. – Les marais arrière-littoraux picards; justification et nécessité de leur protection. 97e Congrès nat. Soc. Sav., Nantes, 1972, Sciences, **3** : 221-238.
- WATTEZ, J. R., 1980-1982. – Le chêne pubescent (*Quercus lanuginosa* Thuill.) dans le département de la Somme; un îlot de végétation thermophile continentale dans le sud-Amiénois. *Bull. Soc. Linn. Nord Fr.*, N.S., **2** : 15-29, 1980. Suite et fin. *Op. cit.*, **3** : 35-52, 1982.
- WATTEZ, J. R., 1988. – Socioécologie de *Catabrosa aquatica* dans le Nord de la France. *Doc. Phytosoc.* , **11** : 235-254.
- WATTEZ, J. R., 1991. – Présence ancienne et actuelle de l'Anémone sauvage (*Anemone sylvestris* L.) dans la Picardie occidentale (départements de la Somme et de l'Oise). *Lejeunia*, N.S., **137**, 40 p.
- WATTEZ, J. R., 1994. – Les marais tourbeux de la vallée de l'Authie (Pas-de-Calais et Somme); leur évolution depuis le XIXe siècle. *Bull. Ass. Géographes Fr.*, **3** : 315-323.
- WATTEZ, J. R., 2000. – Observations concernant la localisation des anciens vignobles dans le département de la Somme, compte tenu des données cadastrales. *Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie*, **18** : 25-34.
- WATTEZ, J. R. & FOUCAULT, B. DE, 1984. – Les juniperaies calcicoles pionnières de la Picardie et du Nord de la France. *Coll. Phytosoc.*, XI. Pelouses calcaires, Strasbourg, 1982 : 613-627.
- WATTEZ, J. R. & FOUCAULT, B. DE, 2001. – Vue générale de la végétation bryophytique du Nord de la France et de la Picardie. *Bull. Soc. Bot. Nord Fr.*, **54** (2) : 27-33.

- WATTEZ, J. R. & GÉHU, J. M., 1988. – Compte-rendu détaillé de l'excursion des 19 et 20 septembre 1987 sur le littoral picard. *Bull. Soc. Linn. Nord Fr.*, **6** : 50-68.
- WATTEZ, J. R. & SULMONT, G., 1992. – Evolution de la flore des Hortillonnages d'Amiens à un siècle de distance (1890-1990). *Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie*, **10** : 5-13.
- WATTEZ, J. R. & WATTEZ-FRANGER, A., 1976. – Plaidoyer pour une protection des pelouses calcaires, des coteaux et des friches dans le département de la Somme. Actes 101e Congrès nat. Soc. Sav., Lille, Sciences, **1** : 279-290.
- WATTEZ, J. R. & WATTEZ-FRANGER, A., 1983. – *Scilla bifolia* L. en Picardie; répartition et écologie. *Bull. Soc. Linn. Nord Fr.*, **4** : 9-26.
- WATTEZ, J. R., WATTEZ, A. & DELELIS, A., 1993. – Les îlots bocagers des confins de la Picardie et de la Haute-Normandie. *Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie*, **11** : 9-17.

Divers

- Actes du colloque « L'impact de la guerre sur la végétation et la régénération du tapis végétal » Albert, 29-30 juin 1996. *Mémoires Soc. Linn. Nord-Picardie*, **3**, 45 p.
- Actes du colloque « Les Bas-Champs picards, enjeu entre terre et mer ». Amiens, 2004. Ass. pour le littoral picard et la baie de Somme. A paraître.
- Bulletin climatologique départemental de la Somme*, 2000. Ass. météo. du département de la Somme.
- Carte « Climats » par E. Désiré, Atlas de Picardie, planche B5, 1976. – A.E.C.R.P. Imp. Yvert, Amiens.
- Cartes de la végétation de la France (C.N.R.S.)
N° 8, Abbeville, P.N FRILEUX, J.M GÉHU & D. LAVERGNE. 1970.
N° 9, Amiens, M. BOURNÉRIAS, J. M GÉHU & J. R. WATTEZ. 1975.
- Carte de la végétation potentielle de la Picardie. – M. BOURNÉRIAS, J. M. GÉHU & J. R. WATTEZ; cartographie J. DÉsirÉ. 1983. Atlas de Picardie, planche B11. Imp. Yvert, Amiens.
- Carte « Les textures de sols dans le département de la Somme ». P. LEFÈVRE et J. DÉsirÉ. 1977. Imprimée au C.E.R.C.G. du C.N.R.S.
- Institut Floristique Franco-Belge (I.F.F.B.) : *Documents Floristiques*, II (2,3,4), 1981 : cartes 53,62. *Id.*, III (1,2,3), 1982 : cartes 253, 306, 354. *Id.*, IV (1), 1986 : carte 527. *Id.*, IV (2), 1987 : cartes 592, 627. *Id.*, V (1), 1989 : carte 670. *Id.*, V (2), 1991 : carte 746.

SOMMAIRE

I. Introduction	2
II. Présentation générale	2
III. Le milieu	3
- le substrat	3
- le climat	4
- le paysage	6
- la terminologie des "terroirs"	7
IV. Les territoires phytogéographiques	8
A - le littoral	8
1- les falaises littorales et leurs abords	8
2- les Bas-Champs de Cayeux	9
3- le massif dunaire	9
4- les estuaires	10
5- remarques	12
B - les milieux humides	12
1- les tourbières arrière-littorales du Marquenterre	12
2- la basse vallée de l' Authie	13
3- la vallée marécageuse de l' Avre et de son affluent "les Trois Doms"	14
4- la vallée marécageuse de la Somme	14
C - les plaines et collines de l' intérieur du département	15
C, I - Le secteur occidental	16
1- le Ponthieu	16
2- le Doullennais	17
3- le Vimeu et la rive nord du cours de la Bresle	19
4- la région d' Airaines et de Poix; les confins picardo-normands	20
C, II - Le secteur oriental	22
1- le Nord-Est-Amiénois et la région d' Albert	22
2- le Santerre	24
3- l' ensemble des "larris" dominant le cours de la moyenne vallée de la Somme	25
4- le Sud-Amiénois	26
5- le canton de Montdidier	28
6- de Rollot à Beuvraignes	29
7- le Vermandois occidental et ses abords	30
8- le cas de la ville d' Amiens	30
V. Les apports de la cartographie en réseau	31
VI. Conclusion	32
Remerciements	32
Bibliographie	38



Manuscrit "camera ready" réalisé par le cadre APE de la
Société Botanique de Liège (Ministère de l'Emploi de la
Région Wallonne, réf. NM 2373).

Signification des indications caractérisant certains territoires phytogéographiques figurant sur la carte

N°6 : d'après l'abondance d'*Hyacinthoides non-scripta*

N°11 : d'après la présence d'*Ulex europaeus*

N°10 : compte tenu de la présence dans les haies d'*Ilex aquifolium* : H

N°13 : selon la présence en sous-bois de *Scilla bifolia* : S

N°16 : d'après la présence – qui s'est raréfiée – dans les lisières d'*Anemone sylvestris* : A

N°17 : en tenant compte d'une localisation ancienne dans ce canton de la vigne : V

FIG. 2. – Représentation schématique des territoires phytogéographiques dans le département de la Somme